

LETTRES  
HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus  
important en

EUROPE;

*Et les Réflexions nécessaires  
sur ce sujet.*

Mois d'Avril, 1703.



A LA HAYE,  
Chez ADRIAN MOETJENS,  
Marchand Libraire près la Cour, à la  
Librairie Françoisé.

---

M. DCCIII.

LETTRES  
HISTORIQUES;

Contenant ce qui se passe de plus  
important en Europe;

*Et les Réflexions nécessaires sur  
ce sujet.*

Mois d'Avril, 1703.

---

LETTRE I.

*Affaires d'Italie.*

Rome.

MONSIEUR.

I.  N n'est point encore re-  
venu de la frayeur gene-  
rale que causa le trem-  
blement de terre du deu-  
xième Février dernier.  
Ce n'est pas qu'il en soit arrivé aucun  
Q 2                    autre

autre depuis , mais les impressions d'un danger aussi terrible & aussi present que fut celui-là, ne s'effacent pas aisément. On en dit tous les jours des circonstances étonnantes. Je veux croire qu'il y en a une partie de fausses ou exagerées ; mais quand on n'en voudroit absolument croire que ses yeux, on seroit obligé de convenir, en voyant l'état où sont les plus grands Edifices, que la ville a été sur le point de sa totale ruine. La plupart sont entr'ouverts, ou endommagés de quelque autre façon, & il en est resté très-peu en leur entier. Cependant on confirme qu'il n'y est peris personne, & on regarde cela avec raison comme une espece de miracle. La superstition qui d'ordinaire triomphe en ces sortes d'occasions, & qui ne manque gueres de s'en prévaloir pour établir quelque fraude pieuse, a fait courir le bruit qu'au plus fort du tremblement qui arriva le 2. Février, & dans le tems que le Pape accompagné de quelques Cardinaux imploroit avec larmes la misericorde divine, on entendit une voix qui dit en Langue Latine : *Je voulois renverser cette ville, mais ma Mere m'en a empêché.* Heureusement le Pape ne s'est point trouvé d'hu-

d'humeur à autoriser ce faux bruit, de sorte qu'il est tombé de foi-même. On ne sçauroit trop louer ce Pontife dans la conduite qu'il tient depuis ce jour, tant pour porter les Peuples à une sincere conversion, que pour subvenir aux besoins des pauvres reschappez du commun danger. Vous sçavez ce que j'eus l'honneur de vous en dire le mois passé, il continuë dans ces mêmes soins, & assiste souvent aux Congregations qui se tiennent sur ce sujet. Il a déclaré à tous les Prelats du Palais qu'ils doivent s'abstenir d'avoir aucune conversation avec les Dames, à moins qu'elles ne soient leurs proches parentes, & cela sur peine de son indignation & de n'être jamais avancé. Il a aussi défendu de jouer à aucune sorte de jeu dans son Palais, & même d'y tenir des Cartes, & il y a sur le tapis une Bullé fort rigoureuse pour défendre à tous les Ecclesiastiques de faire désormais, chez qui que ce soit, les fonctions de Maître d'Hôtel, & des autres Charges qui ne conviennent point à leur caractère. La Requête du Senat & du Peuple Romain, dont je vous parlois dans ma précédente Lettre, ayant été présentée, Sa Sainteté l'a fort approuvée, &

il a été resolu suivant cela que la veille de Saint Mathias les Conservateurs & les autres Magistrats de Rome, iront en procession tous les ans de l'Eglise d'Ara-Coeli à celle de Saint Pierre, où ils offriront quatre Cierges devant la Confession des Apôtres. Que le jour de la Fête ils assisteront à une Messe solennelle qui sera celebrée à l'Ara-Coeli par un Prelat Romain, & à la Predication, ce qui se pratiquera durant cinq ans, le Dimanche dans l'Octave de la Purification. Que durant une année ils assisteront en corps tous les Samedis aux Litanies de la Vierge dans l'Eglise de Santa Maria in Campitelli. Qu'on fera en sorte que toutes les Personnes de qualité, hommes & femmes, soient habillées de noir & sans aucune parure durant un an. Que durant les cinq années prochaines il sera défendu, même au Carnaval, de faire aucunes Mascara-des, Courses de chevaux, Festins, Bals, representations de Comedies & de Tragedies, même en Musique, sans excepter les Colleges, Seminaires, & autres lieux semblables. Que la Vigile de la Purification sera jeûne de precepte, au moins dans Rome. Et enfin qu'il sera fait une Pragmatique

pour

pour la Reforme du luxe, qui est venu à un trop grand excès à la ruine des familles, & au scandale des étrangers. Quelque rigide que soit cette resolution en tous ses points, elle a été receüe à Rome sans repugnance. Le dernier article seul a trouvé de la difficulté parmi les Marchands. Comme la plupart de ceux qui se mêlent des enjolivements & des modes, sont François, le Cardinal de Janson s'est rendu leur Protecteur, & a fait connoître au Pape, que si l'on pouvoit la Reforme du luxe trop loin, ce seroit la ruine infaillible d'un très-grand nombre de familles, qui se trouvant chargées d'une prodigieuse quantité de marchandises de prix, ne pourroient plus s'en défaire. Il est soutenu en ce dessein par les vœux secrets de toutes les Dames, qui ne peuvent voir sans chagrin que l'on mette leurs ornemens en reforme, & qui croient beaucoup faire en se conformant à l'Ordonnance pour cette année. On ne croit donc point que le projet d'abolir le luxe entierement ait lieu; mais quant à present, on s'en abstient assez generalement. Les Dames les plus qualifiées sont celles qui vont le plus simplement vêtues, & la Reine Douairiere de Po-

Q 4

logne

logne a été la premiere à en donner l'exemple aux autres, ayant toujours paru habillée de noir, & sans aucun ornement depuis le dernier tremblement de terre.

Les Conservateurs & les autres Officiers du Peuple Romain, allerent le 21. Février en Procession du Capitole à l'Eglise Saint Pierre, en accomplissement du vœu qu'ils avoient fait dans la consternation generale du jour de la Purification, & le 22. le Pape assista à la Messe solemnelle qui fut celebrée à ce sujet par le Cardinal Carpegna. Ensuite de quoi il commença le *Te Deum*. Sa Sainteré a été de nouveau incommodée de sa fluxion sur les jambes, & quoi qu'elle se trouve mieux presentement, on ne laisse pas d'en craindre les suites. On lui a conseillé quelquefois, & elle s'en trouve bien.

Si la ville de Rome a été exempte de tout tremblement de terre depuis le 2. Février, il n'en a pas été de même du reste du País. On y a ressenti en divers lieux de nouvelles secousses qui n'ont pas été moins terribles que les premieres. Le peu de maisons qui étoient restées debout à *Norcia* ont été renversées, & la ville de *Spolete* a été telle-

tellement endommagée qu'il n'y est presque pas resté une maison qui ne menace ruine. On apprend de Naples que la ville d'*Aquila* n'est plus qu'un monceau de pierre, qu'il s'est ouvert des Gouffres de 15. ou 16. pas de largeur auprès des villes de *Pizzoli* & de *Fucine*, & que dans la Province de l'*Abruzze*, les villes de *Castiglione*, *delle Valli*, *Scoranno*, *Campoli* & *Terreno* sont entierement ruinées. On est en delibération à Rome sur le retablissement de *Norcia*, maison ne sçait si on doit la retablir sur ses ruines, ou la transporter en un autre endroit. La raison de cela est, que cette ville a déjà été renversée une autre fois par un tremblement de terre qui arriva en 1323. & cela fait presumer que le lieu de sa situation est plus sujet qu'un autre à ces terribles accidents. Outre les grandes sommes données par les Cardinaux Imperiali; S. Cesarée, & autres pour le soulagement des familles ruinées, les Auditeurs de Rote ont aussi contribué quelque argent pour le même effet, & l'on a reconnu avec édification en visitant les Boëtes exposées par ordre du Pape, que la charité des Romains a été grande en cette occasion. J'ai oublié de vous dire en vous

parlant des nouveaux ordres donnés par le Pape, qu'il y en a un pour faire apprendre le Catéchisme à tous les Domestiques, qui la plupart ignorent les éléments de la Religion Chrétienne, & que pour cet effet on distribue dans toutes les Paroisses un livre composé par Monsieur Bonnaventure Aumonier du Saint Pere, lequel porte pour titre *nouvelle Methode de la Doctrine Chrétienne*. Sa Sainteté a aussi ordonné à Monsieur Pallavicini Gouverneur de Rome, de tenir la main à la Police de la ville, & de chatier severement les Vagabonds & les Faineants qui roulent par la ville durant la nuit. D'autre côté le Tribunal du Saint Office veille avec sa severité ordinaire, à retrancher les nouvelles sectes & leurs Auteurs. Quelques personnes accusées d'heresie, ont même été envoyées au Galeres, d'autres sont renfermées dans les Prisons du Saint Office, & d'autres ont été confinées parmi les foux.

On est fort en inquietude à la Cour de Rome, depuis que le bruit s'est répandu par toute l'Italie, que l'Armée Navalle d'Angleterre & de Hollande doit venir l'Eté prochain dans la Méditerranée. Si cette Armée y va, il est  
hor

hors de doute que ce ne fera point pour incommoder le Pape ni ses Etats, cependant comme le nom seul d'Anglois & de Hollandois est redoutable à Rome, & que les François n'oublient rien pour fomenter la crainte que l'on a d'eux, en leur imputant des desseins qu'ils n'ont pas, on prend toutes les precautions possibles pour mettre les Ports hors d'insulte, & le Pape a envoyé son Commissaire d'armes à *Civita vecchia* pour mettre particulièrement celui là en seureté. On avoit aussi proposé dans une Congregation d'Etat d'augmenter le nombre des Troupes de Terre, mais cette proposition n'a point passé, & l'on a resolu de les laisser pour cette année sur le pied où elles sont.

Le Pape n'a point voulu donner son agrément à la nomination de Monsieur Olmo, Chancelier de Milan, pour l'Archevêché de Palerme, & la raison qu'on en allegue, c'est que cela donneroît sujet de plainte à l'Empereur, cependant j'apprends par les nouvelles de France, que Sa Sainteté preconisa dans le Consistoire du Lundi 5. Mars l'Evêché de Vigevano pour le Neveu du Cardinal Archinto à la nomination du Roi Catholique. Ou les nouvelles  
Q 6 de

de France sont fautive, ou il y a là quelque chose de plus ou de moins. Peut-être que le mois prochain nous en éclaircira.

Voici quelques autres nouvelles qui sont moins incertaines. A liffuë du Consiſtoire dont je viens de vous parler, le Cardinal de Janson se plaignit fortement au Pape de ce que les Impériaux avoient brulé ou gâté dans le Territoire de Bologne, plus de 2000. Sacs de grain, & quantité de fourages appartenans aux François. Il pretendoit que la ville de Bologne fut obligée à reparer cette perte, par ce disoit-il, que les François ayant voulu mettre garde à leur Magazin, le Magiftrat les en avoit empêché, disant que le grain étoit en feurté. Mais Sa Sainteté ne lui donna point de satisfaction là-dessus. Monsieur de Lionne Evêque de la Chine est arrivé à Rome, pour rendre compte au Pape de l'Etat des differends entre les Dominicains & les Jesuites touchant la Doctrine de ces derniers. Le Secretaire du Marquis del Vasto a été mis en liberté par ordre de Sa Sainteté, ce qui donne lieu d'espérer que l'affaire de ce Seigneur s'accommodera bien-tôt. Cependant le Comte de Lamberg se tient

tient toujours en son Palais, & ne prend aucune audience de Sa Sainteté.

J'alois finir l'article de Rome, mais à ce moment les Lettres du 24. Mars arrivent. Elles portent que l'on avoit encore senti une rude secousse de terre a *Narni* le 14. & une autre moindre à Rome même le 21. du même mois. Que le Samedi precedent on avoit envoyé à tous les Evêques d'Italie une Bulle pour la celebration d'un Jubilé, à l'occasion des tremblements de terre qui ont affligé cette partie de l'Europe, & que le Dimanche le Pape accompagné d'une nombreuse Cavalcade, s'étoit rendu à l'Eglise de Saint Laurent en Damas, pour y terminer les devotions d'une Neuvaine qu'il avoit établie pour remercier Dieu d'avoir preservé cette ville.

On écrit de *Cassano* une chose remarquable en toutes ses circonstances. Le 19. Mars comme il faisoit un grand calme sur le Lac de la Garde, une partie de la Montagne dans le Quartier de *Tremifine*, vis à vis de *Malcéfine* se detacha, & se precipita dans le Lac, avec un bruit épouvantable, & cette chute fit bouillonner l'eau dans l'étendue de quinze milles, avec tant de violence que tous les habitans en fu-

rent éfrayer. Dans le tremblement de terre du Mois de Janvier, il s'étoit formé un ancre ou caverne fort étendue dans cette Montagne, & de tems en tems, il se detachoit quelque partie du sommet, mais il n'étoit rien arrivé de pareil, à cette grande chute dont je viens de vous parler. On remarqua peu après qu'elle fut arrivée, que le Lac se retira de plus de deux perches d'étendue, qu'il s'enfla ensuite & passa ses bornes de plus de deux autres perches, ce qui arriva ainsi jusqu'à trois fois, après quoi les eaux retournerent dans leur lit naturel, & l'on trouve à present qu'elles sont baissées d'une perche & demie.

*Armées d'Italie.*

II. La saison & le mauvais tems n'ayant pas permis aux deux armées de rien entreprendre de considerable l'une contre l'autre, l'hiver s'est passé en Courses de Paris, & en expéditions de peu d'importance, mais il est vraisemblable que desormais, il n'en sera plus de même. Le Duc de Vendome s'est avancé avec un corps de 25000. hommes sur les bords de la *Secchia*, dans le dessein, comme il publie, de passer  
cette

cette Riviere & de chasser les Impériaux de leurs Postes.

Il a son Quartier à *San Benedetto*, ou pour mieux dire il étoit posté là le 20. Mars, mais il se proposoit d'être à *Cassal Maggiore* le 2. de celui-ci. Cependant le Comte Gui de Staremborg dont les forces ne sont rien en comparaison de celles du Duc, occupoit jour & nuit les siens à des retranchements, dans la resolution de les défendre courageusement. Il avoit partagé son armée en deux corps, dont l'un étoit sous son commandement particulier, & l'autre sous celui du Prince de Vaudemont. Ce General a été quelque tems en peine des recrues, mais enfin il a reçu trois mille hommes, & il en attend dans peu 4000. autres avec les Chevaux de remonte pour la Cavallerie. Le Prince Eugene lui a fait envoyer aussi des remises considerables pour le payement des Troupes, & il lui est arrivé de Fiume quantité de Barques chargées de Bled & d'autres munitions de bouche. Ce fut le Comte *Sormani* qui avec trois ou quatre cent Dragons détruisit dans le Boulonnois le Magasin de Bled & de foin dont je vous ay parlé dans l'article précédent. Ce Magasin contenoit

1400.

1400. Sacs de bled, & comme les Dragons virent qu'ils ne pouvoient pas emporter tout cela, ils le distribuerent en partie aux Paisans qui se trouverent là, jeterent le reste dans la Riviere, & mirent le feu au foin, après quoi ils se retirerent à Final du Modenois où ils amenerent aussi un Officier & plusieurs Soldats François qu'ils firent prisonniers en cette occasion.

La Garnison de *Bersello* ne s'est pas moins signalée, car non seulement, elle a toujours répondu vigoureusement du feu de son Canon aux Bombes que les François lui ont envoyées de tems en tems; mais ceux cy s'étant retirés pendant quelques jours, elle fit d'abord des courses dans le Pais de *Parine* avec beaucoup de succès, en ayant toujours remmené une bonne quantité de Betail, & d'autres vivres. Cela a fait connoître au Duc de Vendôme qu'il avoit mal fait de discontinuer le Blocus de cette Place, & depuis il y a renvoyé 8000. hommes qui ont recommencé le premier Bombardement & Canonement. On ne doute point que les François n'en forment le siege aussi-tôt que les eaux seront retirées. Suposé neantmoins que ceux du dedans ne soient point obligez de se rendre

rendre avant ce tems là. Au reste les François ont aussi bien que les Impériaux recue une partie des Recrues qui leur sont necessaires. Elles doivent consister en 18000. hommes, & il en est déjà arrivé une grande partie à *Genes* & à *Final*. On leve de plus à *Milan* neuf Compagnies Italiennes de chacune 50. hommes, & la Ville & les Capitaines feront ensemble la dépense de la levée & de l'équipage des Soldats. On a trouvé une meche allumée dans le Magasin à poudre de *Guastalla*, & les François ont fait pendre quatre Bourgeois qui avoient resolu de le faire sauter. Il paroît que les habitans du Pais ne perdent point l'inclination qu'ils ont pour le parti de Sa Majesté Imperiale. La Cavalerie a ordre de se tenir prête à marcher, & l'on prepare à *Pavie* le train d'Artillerie pour la Campagne. Il est arrivé 1400. Suisses à *Arcena*, qui entreront dans les Places du Duché de *Milan*, & l'on y en attend jusqu'à trois mille.

*Turin.*

III. Il semble que l'on veuille de nouveau inquieter les pauvres habitans des Vallées. Le Duc de *Savoie* a fait venir

venir quelques uns des principaux d'entre eux, & leur a defendu, sous de rigoureuses peines, d'avoir aucun commerce avec les soulévés de Sevennes, ni de donner retraite à aucun d'eux, en cas qu'ils voulussent venir se réfugier dans ces vallées. On parle même d'y envoyer deux Regiments d'Infanterie pour en occuper toutes les advenües, & pour observer de près les habitans. Son Altesse Royale a donné ordre à ses Troupes de se tenir prêtes à marcher au premier commandement, pour aller dans la Lombardie joindre celle des deux Couronnes. Mais pour son Altesse Royale elle même, on ne croit point qu'elle aille en Campagne cette année.

*Nouvelles de Venise & de Turquie.*

IV. Le Convoi du Levant que l'on préparoit depuis quelques tems à Venise partit le 25. Fevrier, portant mille hommes de recrûe pour les troupes de la Morée, de l'argent, des Munitions, & des Provisions, avec Monsieur Giustiniani que la Republique envoie à Constantinople en qualité de Baile pour y relever celui qui y est à present. Ce Convoi mit à la voile avec un vent

tres favorable, mais il n'étoit pas encore hors du Golfe, quand il survint une violente tempête qui dispersa tous les vaisseaux & qui en fit perir un. Celui sur lequel Monsieur Giustiani étoit embarqué entra à Ancone sans Gouvernail, accompagné de trois autres vaisseaux du même Convoi, & ce Seigneur alla dès le lendemain visiter la Chapelle de Nôtre Dame de Lorette en action de grace d'un si grand danger.

On donne la Carene à neuf vaisseaux de Guerre dont on pretend se servir l'Été prochain. On fortifie aussi le Lido, & l'on a resolu d'envoyer des Bombardiers en Terre ferme. Monsieur Alvise Contarini a été déclaré Procureur de Saint Marc, moyennant la somme ordinaire de 25000. Ducats. Monsieur Lorenzo Tiepolo est parti pour l'Ambassade de France, & Monsieur Delfino partira incessamment pour celle de Vienne où il va relever Monsieur Loredano. Les Venitiens ont été fort en peine pendant la vie du grand Visir Attaban, dans la crainte qu'il ne portât le Grand Seigneur à leur faire la Guerre pour reconquerir la Morée, mais depuis sa mort ils sont un peu plus tranquiles, & il sem-

semble qu'ils ont lieu de l'être, le nouveau Grand visir paroissant aussi doux, aussi sage, & aussi moderé, que l'autre étoit violent & sanguinaire. On apprend neantmoins que l'on ne discontinuë point à Constantinople de travailler à la Construction de plusieurs Sultanes & vaisseaux de guerre, & même que l'on fait quelque augmentation de Troupes, sans que l'on en puisse penetrer le dessein. On a trouvé chez le Grand Visir mort 2500. Bourfes en argent, ce qui est venu tres à propos pour continuer la Fabrique des Batiments commencés, & pour donner contentement aux Janniffaires, car on tient qu'ils étoient en arriere de quinze payes.

Je n'ay point d'autres nouvelles de Suisse que le Memoire cy joint, qui fut présenté le 17. Fevrier par Messieurs Aglionby & Valkenier Envoyez d'Angleterre & de Hollande, aux Deputez des Cantons Protestants pour lors assemblez à Arau. Je suis Monsieur vôtre &c.

*Memoi-*

*Memoire présenté aux Deputés des Cantons Evangeliques assemblez à Arau, par Messieurs Aglionby & Valkenier Envoyez de Sa Majesté Britannique & de Leurs Hautes Puissances.*

MAQNIQUES ET PUISSANS  
SEIGNEURS.

Toute l'Europe connoit si bien par quels glorieux principes Sa Majesté la Reine de la Grande Bretagne, & Leurs Hautes Puissances les Etats Generaux des Provinces-Unies sont entrez dans la guerre présente, qu'il nous semble peu nécessaire d'avoir l'honneur de Vous en entretenir. Qui n'est pas en effet convaincu, que ce n'est point la vuë de leur agrandissement qui les y a engagé? Qu'ils ne cherchent qu'à se maintenir dans l'état florissant, où la bonté Divine les a mis; & qu'ils ne se sont disposez à sacrifier les sommes si immenses qu'ils dépenfent, que dans l'unique vuë d'empêcher à la Maison de Bourbon l'affermissement d'une Usurpation faire contre toute Justice, & contre tous les Traitez & les Sermens les plus solempnels, & qu'Elle ne peut conserver sans que toute l'Europe ne tombe consécutivement dans ses fers: Tellement que frapez de l'injustice

tice de cette Maison, & de la grandeur du peril, ils n'ont point vû d'autres ressources pour la seureté publique, qu'en prenant (dans les seules circonstances favorables qu'on pouvoit esperer) de fortes & de vigoureuses resolutions, pour la reduire à de justes bornes. De maniere que ce n'est point leur cause particuliere que Nos Souverains soutiennent; C'est la Cause Generale.

Aussi Dieu a tellement béni des vuës si justes & si salutaires; que jusques ici nous avons vû par tout nos Armées de Mer & de Terre Victorieuses de celles des Ennemis; & dans une seule Campagne nous avons reduit la France à n'avoir plus de ressource pour maintenir les vuës de son ambition, qu'en pratiquant par d'indignes voyes, qui lui sont si naturelles, la fâcheuse diversion que l'Electeur de Baviere cause. C'est par-là qu'elle espere de transporter au centre de l'Empire la guerre qu'Elle auroit été obligée de soutenir toute entiere dans le País qu'Elle usurpé; & qu'Elle se flate d'empêcher que S. M. Imperiale ne puisse envoyer en Italie les secours nécessaires pour y maintenir ses droits. C'est aussi par cette voye qu'Elle s'affeure qu'en établissant une Ligne de Communication avec la Baviere Elle vous enfermera de telle maniere qu'Elle pourra vous traiter selon sa bonne volonté. Elle vous fera perdre par cette

Ligu

Ligne tout vòtre Commerce avec les Hauts-Alliez, puis que le Bien public les ayant engagez à se déterminer à ne recevoir ni Marchandises, ni Lettres des Païs que les Ennemis possederont, il ne Vous resteroit aucune porte pour envoyer les vòtres dans leurs Etats; Et en même tems Elle pourra vous traiter, & par rapport à vòtre Commerce avec ses Etats, & par rapport aux choses nécessaires à la vie que vous tirez des Païs étrangers, & enfin à tout ce que Vous aurez à faire avec Elle, avec toute la hauteur & toute l'arrogance qui lui est si propre, & dont Vous venez de voir de si douloureux échantillons dans la derniere Lettre de son Ambassadeur.

Vos Troupes qui sont à son service, déjà si maltraitées, seroient alors en proye à toutes les indignitez qu'Elle voudroit leur faire souffrir. Faute de chemin pour la faire passer, il ne Vous restera de moyens pour occuper vòtre Jeunesse qu'en l'employant à son service, pour vous forger vos propres Fers. Madame de Nemours déjà si âgée venant à mourir dans de pareilles circonstances, quelles mesures pourriez Vous prendre pour empêcher le Prince de Conti d'envahir sa Succession, & pour ne pas voir les François établis au milieu de Vous? Vous envisagez sans doute à cet égard, ce qui vient d'arriver touchant la Principauté

té

té d'Orange. Mais nous osons Vous le dire : ces maux , quoi que si grands , ne font encore que les moindres dont Vous êtes menacez , si la France réussit à établir cette fatale Ligne de Communication entre Elle & la Baviere. Toutes vos Frontières ne seront-elles pas alors remplies de ses Troupes , & de celles de son nouveau Allié ? Elles s'y fortifieroient avec cette diligence , qui ne lui est que trop naturelle ; Vos Païs lui seroient de tous côtés ouverts , & aucune des Puissances , de qui vous pourriez attendre du secours , n'auroit de porte pour Vous en fournir.

Nous souhaitons avec une véritable passion , que dans de pareilles extrémités , vous puissiez avoir des ressources dans l'Union intérieure de Votre Corps : mais considérez qu'une partie des Cautons ne font point de scrupule de s'engager , en des circonstances si dangereuses , dans tout ce que la Maison de Bourbon veut exiger d'eux , malgré toutes les raisons de Justice & d'Etat , qui s'y opposent ; & c'est-là pour vous un ample sujet à de tristes réflexions. Nous ne voulons pas douter que vous n'envisagiez ces choses avec les sentimens dignes de votre réputation & du soin courageux que vous avez toujours eu pour la sûreté de votre chère Patrie.

Cependant , *Magnifiques & Puissans Seigneurs* , quoi-que vous soyez plus inte-

ressez qu'aucune autre Puissance à empêcher l'exécution des funestes desseins que la France a sur vos Frontières ; & qu'il semble que vous dussiez être les premiers à chercher avec la plus grande ardeur , les moyens propres à prévenir les dangers qui vous menacent : néanmoins , Sa Majesté la Reine de la Grande Bretagne , & Leurs Hautes Puissances , continuellement attentifs au Salut-Public , & étendant leurs soins sur toutes les Parties de l'Europe , ayant considéré les maux qui résulteroient à la Cause commune , & à votre Louable Corps en particulier , si la France parvenoit à ses vœux , vous préviennent dans le dessein d'y apporter du remède ; Et entrans d'une manière bien digne de leur parfaite considération & de leur amitié pour vous , dans les raisons qui peuvent vous faire souhaiter de maintenir la Paix & la tranquillité dans votre Nation , ils ont embrassé de concert avec S. M. Imperiale , un moyen de conserver vos Frontières contre les invasions de la France , sans vous tirer d'une Neutralité que vous trouvez si convenable , & sans prétendre vous engager dans aucuns pas qui ne répondent à Vos Alliances avec S. M. Imperiale , & qui ne soient parfaitement conformes à celles que vous avez avec la France. Ce moyen , *Magnifiques & Puissans Seigneurs* , consiste à lever un Corps considérable de votre Nation , pour

la defense de l'Empire, & particuliere-  
ment pour celle de votre Voisinage; ainsi  
que Mr. le Comte de Trautmansdorf,  
Ambassadeur de l'Empereur, vous l'a  
marqué dans sa Lettre du 14. de ce mois.  
La Reine & les Etats Generaux veulent  
bien entrer chacun dans le tiers de la dé-  
pense, que la levée & l'entretien de ces  
Troupes pour le service de S. M. Impé-  
riale exigeront, & se font disposez à vous  
faire à cet égard une Capitation, éga-  
lement bonne pour les Officiers & pour  
les Soldats qui y seront employez.

Vous êtes trop judicieux pour ne pas  
embrasser un parti qui vous est si conve-  
nable, avec une sensibilité & un empres-  
sement qui réponde aux bonnes inten-  
tions de nos Souverains, & aux avantages  
particuliers qui vous en reviendront. Vos  
Frontières & votre Commerce seront par  
ce moyen conservez; on vous établira le  
service le plus aisé & le plus propre à vô-  
tre Jeunesse; Il se fera aux dépens des  
Hauts-Alliez une école militaire pour El-  
le; Une partie de l'argent employé à cela  
demeurera dans vos Pays; Vous aurez  
par ce moyen des Troupes réglées à votre  
disposition, qui étant à portée de venir  
tous momens au secours de leur Patrie  
engageront la France à avoir à l'avenir  
autant de menagemens pour Vous, qu'elle  
en a eu peu jusques ici; Et enfin par votre  
concours à cela, vous engagerez les Hauts

A

Alliez à vous donner en toutes manieres  
des témoignages réciproques de leur af-  
fection pour vous.

La bonne volonté de Nos Souverains  
ne s'étend pas seulement à ce que nous  
venons de vous proposer; Ils nous ont en-  
core ordonné de prendre avec vous  
toutes les autres précautions qui se  
pourront présenter pour l'établissement  
de votre seureté & de votre tranquil-  
lité, & de tâcher de vous procurer  
tous les agreemens justes & raisonnables  
qui dépendront d'eux. Nous nous fai-  
sons d'autant plus de plaisir, *Magnifiques  
& Puissans Seigneurs*, d'avoir été honorez  
de ces ordres, que nôtre parfaite estime  
& consideration pour vous nous engage-  
ront toujours à embrasser avec ardeur  
toutes les occasions de vous en donner des  
marques; priant Dieu qu'il vous comble  
de ses benedictions les plus précieuses.

*A Arai le 17. Fevrier 1703.*

## L E T T R E II.

*Affaires du Nord.*

*Pologne.*

MONSIEUR.

**L** Es nouvelles de Pologne ont ex-  
trêmement varié depuis un  
R 2 mois.

mois. Selon les premières les affaires du Roi étoient sur le meilleur pied du monde, la plupart des Palatinats s'étoient déclarés en sa faveur, il y avoit toute sorte d'apparence que la République en corps alloit en faire de même, & le Roi de Suede étoit sur le point d'abandonner la Partie; mais les dernières lettres ne confirment point cela, & nous représentent au contraire les choses dans le même état de confusion & de partialité qu'elles étoient, il y a deux ou trois mois. Il n'est pas difficile de pénétrer d'où provient cette disparité de nouvelles, les unes sont venues par un Canal Saxon, & les autres par un Canal Suedois. Il seroit à souhaiter d'en avoir de quelque personne désintéressée; mais cela est d'autant plus difficile, que toute la Pologne est, comme je vous ai dit, partagée en deux Factions générales, & celles-ci en plusieurs autres particulières. Dans cet embarras, le meilleur parti que je puisse prendre, c'est de m'en tenir aux faits les plus confirmés, & de m'abstenir de tout jugement & de toute conjecture. Suivant cela, Monsieur, je dois vous dire que le nombre des Sénateurs qui étoient venus à Varsovie sur la Convocation du

Car-

Cardinal Primat, s'étant trouvé trop petit pour donner la moindre force à leurs délibérations, ce Cardinal renvoya l'Assemblée au 27. de Mars, & se contenta de rendre publique une Lettre que le Roi de Suede lui avoit écrite le 24. Janvier de la teneur suivante.

*Lettre du Roi de Suede au Cardinal Primat de Pologne.*

C H A R L E S, &c.

Comme, après avoir long-tems attendu, Nous ne voyons apporter aucun remède capable de mettre fin aux troubles qui ont retenu inutilement nos Armes dans ce Royaume, Nous n'avons rien plus à cœur, que de pouvoir enfin trouver des conseils propres pour ce dessein; car quoi que la République de Pologne n'agisse pas avec Nous comme avec un Ennemi, les deux Royaumes ressentent néanmoins de telles incommoditez de ce retardement, qu'elles ne peuvent être que très-pernicieuses à l'un & à l'autre s'il n'y est pourvû de bonne heure. En effet, Nous ne sommes pas si jaloux de la gloire de nos Armes, que Nous ne pensions aussi à donner le repos à un Peuple que Nous aimons: C'est pourquoi Nous

R 3

sou-

souhaiterions qu'on trouvât des expédiens qui pussent procurer autant de tranquillité à la République de Pologne, que d'avantage & de seureté pour le Royaume de Suede. Mais comme on espere en vain d'y pouvoir réussir dans un lieu, où la haine, l'envie, l'esperance, la crainte & l'animosité des Partis ont entierement ôté jusqu'ici la liberté de dire ses sentimens, Nous croyons qu'il seroit très-salutaire dans une affaire si importante, de convoquer une Assemblée dans laquelle la Nation libre & sans aucune contrainte, puisse dire son sentiment en pleine liberté & à l'abri de toute censure; prendre les justes mesures pour un repos & pour une seureté durable; & pourvoir au salut commun. C'est pourquoy Nous avons jugé à propos de découvrir nôtre intention à Votre Eminence, comme au premier Membre de la République, afin qu'Elle puisse aussi avoir l'occasion, non seulement de délivrer la Patrie des dangers qui la menacent de sa dernière ruine; mais même d'augmenter sa Puissance considérablement par une jonction d'Armes, en recouvrant les Provinces dont l'Ennemi commun est en possession après les avoir enlevées à la Pologne. Au reste, après avoir recommandé Votre Eminence à la protection Divine, Nous lui souhaitons une très longue prospérité. Donné à Jactowits le 24. Janvier 1703. De Votre  
Emi.

Eminence, le bien affectionné Ami CHARLES; Et plus bas, Piper.

Il paroît par cette Lettre que le Roi de Suede souhaiteroit bien qu'il se tint une Diète générale, mais la question est de sçavoir si le Roi de Pologne la voudra convoquer. Vous sçavez que ce Prince avoit indiqué un *Senatus Consultum* à Thorn pour le 16. Mars, il l'a depuis transporté à Mariembourg, pour plus de commodité, & l'ouverture s'en fit en ce lieu-là au jour marqué. Le Vaivode de Culm avoit exhorté par écrit le Cardinal Primat à y venir; mais il s'en excusa sur ses indispositions, & les grandes affaires qui ne lui permettent pas de s'éloigner de Varsovie. Quelques autres Senateurs ont aussi fait difficulté de s'y rendre, sous pretexte qu'il y a Garnison Saxonne dans la Place; mais le plus grand nombre y sont venus, & traitent les affaires d'un esprit assez unanime. La Lettre Circulaire que le Roi de Pologne leur avoit envoyée portoit en substance.

*Que Sa Majesté invitoit encore les Senateurs à venir à Mariembourg deliberer des moyens les plus convenables de retablir la République dans sa premiere tranquillité; Qu'il leur seroit facile de démêler la verité*

R 4 *parmi*

parmi tous les artifices qu'on a employé jusqu'à présent pour l'offusquer; Que sans parler des ruses de certaines personnes mal affectionnées au Roi & à la Republique, elle prioit seulement de bien examiner la dernière Lettre du Roi de Suede, qui ne tend qu'à exciter la Noblesse contre le bien public. Qu'ils y trouveroient des termes ambigus & équivoques, & des expressions qui sous prétexte d'amitié, & sous un fantôme de paix, ne tendent qu'à endormir la Republique.

On assure que le Roi de Suede fut extrêmement aigri par cette Lettre, & que les dispositions qu'il pouvoit avoir pour la Paix, en furent considerablement refroidies. Les Articles que le Roi de Pologne fit présenter à l'ouverture du Conseil pour servir de matiere aux deliberations, ne lui furent gueres plus agréables. Les voici.

*Ce qu'il y a à faire pour la défense du Roi & de la Republique, puis qu'il n'y a point d'apparence de Paix.*

*Quels moyens il faut employer pour s'opposer au Congrès qui a été convoqué à Varsovie, au prejudice des Droits du Roi, & au bouleversement de l'Etat.*

*De quelle maniere on s'y prendra pour punir les adberens & auteurs du Parti Suedois, qui persistent avec opiniâtreté dans leurs desseins.*

*Si l'on doit avoir égard à la demande de quelques Palatinats qui souhaitent la Convocation d'une Diète generale.*

*Comment on pourra encourager de plus en plus l'Armée de la Couronne, qui s'est déclarée pour la défense de Sa Majesté & de la liberté de la Republique, & comment on accommodera les Generaux.*

*Si on fera des alliances avec les Puissances voisines, qui moyennant cela, offrent des secours de Troupes & d'argent, & de quelle maniere on acceptera ces offres.*

*De finir le Reglement des limites avec les Turcs.*

Nous ne pouvons sçavoir encore ce qui a été conclu sur tous ces points, parce que le Conseil n'est pas encore séparé. Toutefois on écrit de Danzic du 28. que l'on y avoit déjà pris diverses resolutions, & particulièrement de faire une nouvelle tentative pour obliger le Roi de Suede à donner incessamment les mains à une bonne paix, & en cas de refus de faire monter à cheval toute la Noblesse du Royaume pour agir contre les Suedois conjointement avec l'Armée de la Couronne, & les Troupes auxiliaires de Saxe. On y est aussi convenu unanimement de pourvoir au payement de ce qui est dû d'arriérés à l'Armée de la Couronne.

R 5

L'on

L'on a pareillement delibéré sur la proposition de faire de nouvelles Alliances avec le Czar de Moscovie & avec une autre Puissance voisine; mais on n'a pû encore s'accorder là-dessus, quelques Senateurs ayant remontré qu'il falloit remettre à en delibérer plus amplement à la premiere Diète générale. Quant à la Convocation faite d'un autre Conseil à Varsovie par le Cardinal Primat, elle a été déclarée illegitime, & tout ce qu'on y fera de nulle valeur. Cependant quelques Senateurs ont intercedé auprès du Roi de Pologne, pour tous ceux qui se sont rangez dans le Parti des Suedois, pourveu qu'ils l'abandonnent dans un certain tems. On a aussi écrit aux Princes de Sapieha pour les exhorter à s'en retirer, mais ils ont répondu qu'ils ne pouvoient le faire pendant que la Guerre dureroit, puis que c'étoit le seul moyen de mettre leur vie à couvert de l'oppression de leurs ennemis. On assure que la Lithuanie est presque toute dans le parti du Roi de Pologne, & que bien-tôt il s'y tiendra en sa faveur une Diète générale du Duché. Les Palatinars de Cracovie, de Nur & de Podlachi qui s'étoient assemblez en Diète, se sont aussi declarez pour lui,

l'imi

l'imitation de plusieurs autres; mais la Diète qui se tenoit dans la grande Pologne a été rompue par Monsieur Panski, qui s'est retiré, en protestant contre tout ce qui s'y feroit.

Il n'est pas vrai que le Comte Steinboch, General Suédois, ait été enlevé dans son quartier par un Parti de Cavalerie Saxonne. Au contraire ce General à surpris la ville de Zamocs où la Noblesse & les autres habitans des environs avoient sauvé leurs plus précieux effects, mais en recompense le General Oginski s'est rendu Maître des importantes Places de *Tikocksin* & de *Birsen*. On assure aussi que l'Armée de la Couronne est sur le point de se mettre en marche pour aller en Lithuanie, se joindre aux Troupes de ce grand Duché & à celles de Saxe, que quarante Compagnies de Lithuaniens, chacune de deux cens hommes, ont joint la Cavalerie Saxonne sur la Riviere de Berg, & que trois ou quatre mille Moscovites se sont pareillement joints au General Oginski. Ce dernier article servira s'il vous plaît de correctif à ce que je vous disois le mois passé des pretendus 24000. Moscovites, & vous sera voir en même tems que j'avois bien

R 6

rai-

raison de ne vous pas donner cette nouvelle pour certaine. On en avoit débité depuis peu une autre qui ne s'est point non plus trouvée véritable. C'est que le General Paley Chef des Cosaques Rebelles avoit remis *Bialocerkiou* entre les mains du Vaïvode de Kiovie. Il est vrai qu'il avoit promis de le faire, sous de certaines conditions dont on étoit convenu avec lui, mais il a depuis refusé d'exécuter sa promesse, alleguant que le Vaïvode au lieu d'observer ce traité par lequel on lui promettoit une amnistie generale pour lui & pour tous les siens, avoit fait empaler un fils du premier liêt de sa femme, & avoit fait couper une oreille à chacun de ses propres enfans qui étoient tombés entre les mains dudit Vaïvode. Cependant le Grand Maréchal de la Couronne se dispose, dit-on, à assiéger cette Place, & se promet de la reduire en peu de tems.

Le Roi de Suède est encore à *Jacotowitz*, mais il doit se rendre dans peu à *Varsovie*. Le General *Reinschiold* le fit entendre ainsi au Cardinal Primat au commencement du mois passé, & la même chose fut dite de la part du Roi à Monsieur *Robinson* Envoyé d'Angleterre, qui étoit parti de *Varsovie*

pour aller trouver Sa Majesté en ses Quartiers. Quelques uns pretendent que ce Ministre eut l'honneur de parler au Roi étant à cheval en pleine Campagne, & que Sa Majesté lui dit elle même que ce seroit à *Varsovie* qu'elle lui donneroit Audience, quoi qu'il en soit, il est certain que l'Audience de Mr. *Robinson* a été renvoyée à *Varsovie*, aussi-bien que celle de Monsieur de *Cranenbourg* Envoyé de leurs Hautes Puissances les Erats Generaux des Provinces-Unies, & que c'est ce qui a obligé ce dernier à rester en cette ville, où Monsieur *Robinson* est aussi revenu.

Sa Majesté Suédoise a fait restituer à tous les Gentilshommes Polonois tous les effects qui avoient été pris sur eux, & en particulier à Monsieur *Struka* dont je vous ay parlé dans une de mes precedentes. Je suis Monsieur vôtre &c.



R 7

LET

## L E T T R E I I I.

*Affaires d'Allemagne.**Vienne.*

MONSIEUR,

I. LE Prince Galitzen étant venu à Vienne de la part du Czar pour proposer une Alliance défensive, l'Empereur lui a donné des Commissaires pour l'entendre, & en même tems il a nommé le Prince Portia pour aller à Moscou en qualité de son Envoyé extraordinaire. Monsieur D'alman, ou Talman qui est allé à Constantinople, & dont je vous parlois le Mois passé, n'a aucun caractère, mais il doit être suivi dans peu d'un Envoyé extraordinaire qui sera chargé de riches presens pour le Grand Seigneur, & pour le Visir: cependant les Turcs ont fait à Monsieur D'alman une reception fort honorable par tout où il a passé. Le Bruit est grand que le Roi de France avoit fait offrir plusieurs millions de livres au précédent Grand Visir pour l'engager dans ses intérêts, & le porter à persuader au Sultan de rompre

pre avec l'Empereur, & que les propositions que ce Visir en fit n'ont pas peu contribué à sa perte. On dit même que le Grand Seigneur a envoyé à l'Empereur des Lettres interceptées par lesquelles on a découvert l'étroite intelligence qu'il y avoit entre ce defunt Visir & les Ministres de France, & que sa hauteur a donné de nouvelles assurances à l'Empereur qu'elle veut religieusement observer le Traité de Carlowitz, mais tout cela me paroît d'autant moins vraisemblable quel'on avoit en même publié que lesdites Lettres seroient incessamment imprimées, & que cependant on ne les voit point paroître.

On dit que le Prince Eugene de Savoie se dispose à partir après Pasques pour aller prendre le Commandement de l'Armée de l'Empereur en Italie. On devoit envoyer à cette armée les 6000. Tolparfes ou Fantassins nouvellement levés en Hongrie, mais l'on a changé de sentiment depuis la perte du Fort de Kheil, & la nouvelle de l'Action qui s'est passé sur les Frontieres de Baviere, & dont je vous parlerai toute à l'heure. On a donc envoyé ordre à cette Infanterie d'aller joindre le Comte de Schlick, & l'on songe à d'au-

d'autres moyens pour renforcer l'Armée d'Italie. Cependant on y fait filer beaucoup de recrues, & comme la remonte de la Cavalerie presse par tout, Sa Majesté Imperiale a fait delivrer de grandes sommes à ceux qui ont entrepris de fournir les chevaux afin que cela ne tarde plus. On pretend que quelques Seigneurs de Bohême ont promis de prêter à l'Empereur une somme considerable à six pour cent, & qu'outre cela Sa Majesté Imperiale a resolu de faire un emprunt de 1200000. florins sur l'hipoteque des Seigneuries de Bregentz & de Feldkirken. Le Secretaire du Cercle de Suabe, qui est en cette Cour, a été expedié, & doit partir incessamment pour retourner auprès de ses Maîtres. On lui a assuré que Sa Majesté Imperiale fournira 24000. hommes avec l'Artillerie necessaire pour agir contre l'Electeur de Baviere conformement à l'Alliance dont on a si souvent parlé. L'Empereur quitte au Clergé de ses Terres héréditaires la moitié de la nouvelle taxe de 10. pour 100. établie sur tous les biens meubles & immeubles sans exception. La Maison de Wirtemberg a aussi obtenu que ses Sujets seront désormais exempts d'appeller des sentences

rences aux Tribunaux d'Inspruck & d'Autriche, & qu'elle ne sera plus obligée d'aller prendre à Inspruck l'investiture des petits Fiefs, mais que ce sera à la Cour Imperiale.

Le Lundi 19. Mars, qui étoit le jour de Saint Joseph, dont le Roi des Romains porte le nom, l'Empereur fit present à ce Prince d'une Toison enrichie de Diamants, & d'une Bourse avec quelque monnoye. Le même jour il se fit une Promotion de 14. Chambellans de Leurs Majestez Imperiale & Romaine, & le Duc Moles cy-devant Ambassadeur d'Espagne fut du nombre. Il fut fait aussi Conseiller d'Etat. Ce Duc s'est enfin rangé à l'obéissance de Sa Majesté Imperiale, & a ouvertement quitté le parti des Rois de France & d'Espagne. Voici le Manifeste qu'il a fait publier à ce sujet.

*Manifeste du Duc Moles, Ambassadeur du Feu CHARLES II., Roi d'Espagne, à la Cour Imperiale.*

LA passion, qu'un honnête Homme a pour sa reputation, est si delicate, qu'elle n'est jamais satisfaitte du seul merite de ses bonnes actions, si elles ne sont aussi reconnues pour telles, & avouées par

par le consentement de l'Univers. Me  
donc François Moles Duc de Pareto, &  
qui l'ay toujours estimée, & l'estime  
dessus de toute chose mortelle, pour  
venir les mauvaises explications de que  
que malicieux interprete, j'ay voulu par  
le present Manifeste, traduit en plusieurs  
Langues, publiant les raisons non moins  
puissantes, que justes & irreprochables  
qui m'y ont contraint, en rendre par tout  
connuë la Verité. Je proteste, que je n'  
diray rien, qui ne soit notoire en soy  
même, on que je ne puisse justifier par  
témoignages, & preuves incontestables  
& sans aucune exception.

Ayant servi dès la premiere jeunesse à  
Couronne d'Espagne, me faisant gloire  
d'en être né Vassal tres-fidelle, & occup  
successivement plusieurs Postes de la pre  
miere importance & confidence en di  
vers Royaumes & Provinces, toujours  
jointes au bonheur de l'agrément & ap  
probation du Feu Charles Second mon  
Roy & Seigneur de Glorieuse Memoire  
je fus enfin au commencement de l'An  
1700. nommé Ambassadeur à la Ma  
jesté de l'Empereur, l'Evêque de Lerida,  
Homme digne d'ailleurs, ayant été  
sur le champ rappellé. Les motifs de  
de cette election inopinée cachez au pub  
lic, me furent communiquez de la  
Bouche du Roy même en diverses longues  
Conferences, qu'il eût tête à tête avec  
moy

moy: chose non pratiquée à la Cour  
d'Espagne, où les Rois n'ont jamais ac  
coûtumé de conférer avec les Ministres,  
mais d'apprendre leurs sentimens par  
écrit au Conseil, ou pour les Secrets les  
plus reservez, en les faisant appeler par le  
Secretaire de Cabinet, qu'on nomme en  
Espagne de la Depeche Universelle, &  
qui est censé le Canal de la Parole du Roi.  
Ces demarches extraordinaires fourni  
rent matiere à divers raisonnemens selon  
la diversité des passions. Le sentiment  
commun convenoit pourtant de l'import  
ance des Affaires, qui m'étoient ainsi  
communiquées, puisque les ordinaires  
de l'Ambassade, & qui regardoient les  
affaires alors courantes étoient contenuës  
aux instructions, que le Conseil d'Etat, y  
employant quelques jours d'application,  
en avoit formées; & voyant presser si  
extraordinairement mon depart, les spe  
culations s'avancerent à tel point, que le  
Duc, alors Marquis d'Harcourt Ambas  
sadeur, faisant les affaires du Roy Tres  
Chrétien à la Cour d'Espagne avec un  
zele & une attention extreme, en fut  
jaloux jusques à écrire que j'étois party  
de Madrid avec le Testament de mon Roi  
en faveur de la Maison Imperiale. Le  
bruit après avoir remply Paris vint jus  
ques à moy à Lyon, d'où je ne manquay  
d'en participer la connoissance au Secre  
taire de la Depêche Universelle. En ce  
tems

tems on publia le fameux Partage de la Monarchie d'Espagne étably par les Puissances de France, Angleterre, & Hollande; & à mon arrivée à Vienne j'y trouvoy les Depeches Royales touchant cette grande nouveauté, & parce qu'en tre autres choses, qui me furent sevérement ordonnées par le Roy defunt avant mon depart de Madrid, la principale étoit, que touchant le Point de la Succession je me devois bien garder d'en participer la moindre chose non seulement à aucun de ses Ministres, mais pas même à son Conseil d'Etat, qui a toujours fait en Espagne la grande figure connue de tout le Monde, m'ayant prescrit certaines voyes secretes & impenetrables, par lesquelles je lui devois rendre compte de mes operations, il m'en redoubla plus fortement les ordres après ledit Partage, m'imposant absolument la ponctualité de l'exécution, & me retranchant toute liberté de faire autrement, si bien qu'ayant touché quelque chose, qu'on ne que de tres-peu d'importance, sur le Point de la Succession dans une de mes Lettres adressée par la voye du Conseil d'Etat, S. M. par sa Royale Lettre datée du 24. Septembre, en tems que sa fatale maladie l'accabloit, me temoigna en être étonnée, & m'ordonna de nouveau d'observer inviolablement, & à la dernière rigueur ses Royaux ordres precedens.

Je trouveray cette Cour Tres-Auguste fort agitée par les dispositions dudit Partage, & le terme fixé par la France pour l'accepter. J'obéis aux ordres de mon Roi & Seigneur, faisant les pas, que je devois, pour en empêcher l'acceptation avec succès; & comme en même tems Sa Majesté me remit des ordres pour les Vicer-Roys de Naples, & Sicile, & Gouverneur de Milan, portants qu'au cas que lesdits Royaumes & Provinces fussent en danger d'être envahis, ils eussent à recevoir les Troupes, que la Majesté du Très-Auguste Empereur y enverroit, ayant jugé sur des fondemens suffisans, & solides qu'on étoit déjà en ce cas, & que par conséquent il ne falloit en différer la prevention, je fis tous les efforts possibles, pour porter S. M. I. à envoyer incessamment auxdits Royaumes une partie de ses Troupes. On s'y dispoit, & plusieurs Conferences se passerent avec les Ministres de l'Empereur, auxquelles m'étant trouvé je ne negligéay rien de ce qui pouvoit contribuer à remplir les souhaits de mon Souverain. Mais l'exécution rencontrant des obstacles, je ne manquay de les représenter par les voyes prescrites au Roi mon Seigneur, le suppliant de m'envoyer des ordres de prevention pour les cas qui pouvoient survenir, afin que je fusse pleinement & à tems informé de ses Royales intentions. La réponse

se par les expressions les plus genereuses de sa Royale bonté m'assura, qu'il ne noit tant d'assurance sur mon experience & ma foy, qu'il m'accordoit toute faculté d'agir, & ce avec d'autres clauses, qu'il est asseure plus à propos de passer sous silence, mais qui sont bien connues à un grand Personage, auquel j'avois ordre de communiquer toute chose. Les pas, que je fis ensuite, & que je jugeai les plus propres & conformes à ses Royales intentions, Sa Majesté étant par moi informée, les agréa à tel point, qu'elle voulut me donner plus specieux témoignage de son approbation, que je pouvois souhaiter. C'est fut par un Brevet tout de sa Main Grace prevenant mes demandes au rang de Conseiller d'Etat, employé plus sublime en sa Monarchie, & dernier but des Dignitez, & recompenses avoir servi aux Gouvernemens de m'ordonnant d'en garder le secret jusqu'à nouvelle création d'autres Sujets. témoignage d'agrément est assez en soi-même, mais il étoit bien té de prix par beaucoup d'autres chieuses expressions de l'estime & approbation Royale pour mes fidelles Services dont il étoit enrichi.

Ayant été le depositaire, & fidele

dien d'un si grand mystere, j'ay cru, qu'il étoit de mon devoir d'ensevelir dans un profond silence & les ordres de Sa Majesté, & les puissantes raisons, qui exigeoient un secret si rigoureux, avec tant de precaution d'éviter les voyes ordinaires d'écrire touchant la Succession. Car quoy que la mort du Roy mon Seigneur, & le cours des grands changemens survenus, semblent eu avoir rendu non seulement permise, mais necessaire la publication des Royales dispositions, il ne se pouvoit faire que non seulement les premiers Ministres d'Espagne, & ceux qui présidoient à ses Royaumes, mais les Ministres Etrangers, & tout le Monde, n'en eussent par les lumieres, que l'évidence des operations fournissoit à leur conjecture.

Tel étoit l'état des affaires quand mon Roy & Seigneur mourut le 1. Novembre l'An 1700., & par un Exprés party de Madrid le 15 dudit Novembre la nouvelle m'en fut apportée à Vienne avec celle de la Disposition Testamentaire. Je continuay à traiter avec la Majesté de l'Empereur, & autres Princes de cette Tres-

Au-

Auguste Famille, en pratiquant quelque moyen, que je representay à Madrid, & qui eurent l'approbation de ceux, qui alors composoient la Regence: neantmoins jugeant par les visibles dispositions de la Guerre, qu'on y preparoit, que ma residence en cette Cour ne pouvoit être de longue durée, je representay incessamment au Gouvernement de Madrid avec de tres-vives remonstrances, qu'on devoit (mon depart de la Cour de Vienne étant seur & prochain) me faire promptement payer ce qui m'étoit deu de mes gages, montant à plusieurs milliers d'Ecus, d'autant que ce juste & necessaire paiement venant à manquer, j'en aurois pû partir sans exposer ma Personne, & en icelle la Dignité de mon Caractere, à un contretems, qu'on devoit infailliblement attendre des Creanciers, qui avoient fourny aux dépenses faites, & à mon entretien. De justes demandes, & les consequences que le delay auroit pû apporter, bien considerées à Madrid obtinrent des ordres pressans, & redoublez au Viceroy de Naples, où par ordre du Roy Defunt furent les meilleurs effets de ce Royal Patrimoine ne mes gages étoient assignez, de me faire incessamment payer les Sommes qui m'étoient deües, chargeant le Viceroy de les fonds destinez n'étoient point prêts de prendre l'argent à change, & même

au plus haut intérêt. Mais ces ordres si precis, soit par le mauvais état des Finances de Naples, soit par d'autres raisons, ne furent pourtant suivis d'aucune execution. Si bien que S. M. I. m'ayant fait ordonner par son Grand Maréchal de Cour après la Déclaration de la Guerre contre les deux Couronnes, de sortir de sa Cour Imperiale, je fus contraint d'avoir recours à son Imperiale Clemence, la suppliant d'agréer, que je temoignasse mon obéissance en quittant la Ville de Vienne, & me permettre de séjourner en quelque prochain Village, pour y attendre l'argent de Naples, & satisfaire mes Creanciers. En ayant obtenu la gracieuse permission, je me retirai au Village de Nufsdorff, d'où je representois continuellement à la Cour d'Espagne la precise necessité, que ces nouvelles conjonctures devoient toujours plus pressante d'un prompt secours, pour pouvoir quitter l'Allemagne, & me retirer à la vie privée dans un coin du Monde, m'étant déclaré de ne vouloir en ma vieillesse retourner en Espagne, ni subir le faix d'aucun Ministère. Je participois tout cela au Ministre de France, qui residoit encore à Vienne, suivant les ordres de la Cour de Madrid, de conférer avec lui sur tout ce qui m'arrivoit. Sur cela le Viceroy de Naples, ayant reçu des ordres réitérez, après plusieurs Mois me fit payer une petite

tite portion des grandes sommes qui m'au-  
 roient deües, & quoi qu'elle ne fut pro-  
 portionnée ni à mes necessitez, ni à la sa-  
 tisfaction de mes Creanciers, je refusois  
 pourtant de leur laisser en gage tous mes  
 Meubles plus precieux, pour degager mes  
 Personne, me retirant au Cercle de Baviere,  
 ayant choisi la Ville de Salzbourg, qui est  
 située sur la route ordinaire d'Italie; &  
 que je fis aussi avec participation du Minis-  
 tre de France. J'y pris Maison, dont le loyer  
 il m'a falu payer le loyer, & y acheminai  
 mes hardes usuelles & toute ma Famille  
 pour la suivre à la legere, & sans embarras  
 Mais les mouvemens arrivez de France  
 même tems à Naples, & l'excès des desordres  
 gueurs, qu'on y pratiqua envers quelques  
 actüels Serviteurs de S. M. I. arrêtez de  
 cette occasion, m'attirerent le jour même  
 du 23. d'Octobre sur le point de mon de-  
 part, un ordre d'arrêt, qui au nom de  
 M. I. me fut personnellement intimé par  
 Grand Maréchal de Cour, avec défense de  
 partir de Nuldorf, Poste, qui fut après  
 changé en un des Fauxbourgs de Vienne,  
 & ayant donné ma promesse en parole  
 d'honneur pour l'observation, j'y fus  
 laissé sans Gardes. Sa M. I. m'accorda  
 aussi les Passeports necessaires, pour ex-  
 prier incessamment un Courier à Milan  
 portant notification au Gouverneur de  
 cette nouveauté pour la faire par là passer  
 en Espagne, où j'écrivis aussi; & en ayant

pour plus grande precaution adressé les  
 Depêches audit Gouverneur, il me ré-  
 pondit qu'il les auroit envoyées à Madrid  
 par un Courier exprès. Mais mon mal-  
 heur, ou autre cause, fit qu'elles n'arri-  
 verent jamais à cette Cour, qui par d'au-  
 tres voyes que la mienne eut connoissance  
 de mon arrêt. Ou prit mal mon silence,  
 & divers raisonnemens coururent sur ma  
 conduite, quelque Ministre d'Italie par  
 des equivoques significatifs & picquans  
 ayant taché de trouver du mystere en ce  
 succès malheureux. Là dessus s'éleva  
 contre moi un grand orage, mais qui par  
 la connoissance de la verité comprouvée  
 par les Lettres du même Gouverneur de  
 Milan, responsives aux interrogations de  
 la Cour, & par autres preuves solides fut  
 bien appaisé, que le Gouvernement re-  
 toulbla fortement les ordres au Viceroy de  
 Naples, non seulement de me payer promp-  
 tement ce qui m'étoit deu du passé,  
 mais de me continuer sur les mêmes assi-  
 gnations la moitié du gage ordinaire  
 d'Ambassadeur durant mon arrêt. Mais  
 voyant des ordres si pressans n'être suivis  
 d'aucun effet, je commençai à douter;  
 que le Viceroy de Naples tenoit de plus  
 haut des instructions reservées de ne me  
 point satisfaire. Le sens commun ne pou-  
 vant comprendre, qu'on laissât perir un  
 Ministre de mon rang sans lui payer ce  
 qui lui étoit deu, & pendant l'engage-  
 ment

ment d'un arrêt, où la seule considération de la Dignité de la Couronne suffisoit à obliger la Cour d'Espagne à maintenir honorablement un Ministre, pour qui même le devoir & la justice n'auroient point parlé, & pour justifier d'autant plus mes soupçons, je voyois tirés en même tems leur subsistance de Naples d'autres Ambassadeurs non favorisés de tant de considerations, qu'il y en avoit pour ma personne. Il faut ajouter qu'après la mort de mon Roi, sous pretexte d'une reforme generale on m'ôta le Postes de Conseiller au Conseil Suprem de l'Italie, & Conservateur des Domaines Royaux aux Royaumes Italiens, quoiqu'on n'ignorât point les raisons distinguées & singulieres, qui avoient porté la Clemence du feu Roi à m'en honorer. Le plus en même tems on pratiqua des limitations à cette regle generale en faveur d'autres personages, où ne s'unissoient point toutes les reflexions, qui concourent à mon avantage. Néanmoins je ne souffert sans impatience, sans plainte, & même sans recours, pour implorer l'exception.

Il arriva encore, que sans aide d'aucun artifice, le simple accident mit en mains des Lettres, qui subsistent encore d'un Ministre de Naples, écrivant l'ordre Souverain d'Espagne à un autre, que malgré tous les ordres pressans à

faveur il sçavoit qu'on ne vouloit que m'affider par là, & tâcher de m'avoir seurement entre les mains, Néanmoins attribuant ces expressions à un pur mouvement de legereté, ou de malignité du Ministre, & n'en faisant aucun cas; je continuai mes sollicitations à Madrid, priant qu'on ne me laissât si miserablement perir dans l'abandonnement où je me trouvois. En effet les réponses de la Cour m'assurerent par plusieurs Depêches d'avoir redoublé si vivement les ordres au Viceroy, qu'il devoit non plus différer, mais avertir incontinent de l'exécution. J'ai été flaté de telles esperances jusques au 14. Decembre de l'an 1702.

En ce tems à la place du secours attendu on m'avertit de Naples, que par la voye de Milan le Mois de Novembre étoit venu ordre au Viceroy de saisir & mettre incontinent en sequestre tous mes biens, ce qui avoit été ponctuellement exécuté autant sur les Fiefs, que sur tous les autres, sans excepter ni ceux qui appartiennent à mes Enfans, qui depuis plusieurs années ont leur demeure à Milan, ni ceux qui appartiennent à mes deux Freres, l'un résidant audit Etat avec mes Enfans, & l'autre à Naples. Je ne puis exprimer l'accablement & mortification que j'ay ressentie à une nouveauté si terrible, me voyant condamner sans m'entendre, &

la sentence executée avant la notification des crimes pretendus ; rigueur, qui pour être directement opposée à toutes les Loix Divines, Naturelles, & Civiles, par lesquelles les Peuples sont gouvernez, est inouïe, & non pratiquée avec les plus chetifs criminels, & convaincus même de Leze Majeste. Ma Conscience examinée par moi-même ne m'a sceu répondre autre chose, sinon que pendant toute la vie de mon défunt Roi & Seigneur, & trente six ans de la mienne, je l'avois servi en tant de très-importans emplois avec une sincerité & fidelité, qui en ont mérité jusques à ses derniers jours & toute la Royale confiance, & les témoignages plus exquis de son agrément & approbation : qu'après sa mort premierement à Vienne, puis à Nuldorff, & dernièrement en ces Fauxbourgs, j'ai été tousjours très-exact à informer de toutes mes démarches, la Cour d'Espagne, en ayant rapporté l'approbation en plusieurs Dépêches, que je conserve ; & après mon depart de cette Cour de Vienne j'ay vécu dans une solitude, dont l'austerité est bien notoire. Supportant néanmoins malheur avec la plus sôumise modération, & confiant en mon innocence jusques à en esperer une réparation, j'écrivis dès le commencement du Mois passé de Decembre à la Cour d'Espagne avec la confiance, qui est compagne in

sepa

separable d'un cœur innocent, remontrant qu'une action si irreguliere & exorbitante en toutes ses circonstances m'obligeoit à juger, que ç'avoit été un equivoque du Viceroy, ne pouvant me résoudre à croire, que si même la malignité se servant de la conjoncture du tems & du lieu, où je me trouve, auroit voulu me noircir de quelque crime, une Cour si exacte en fait de justice, comme celle de Madrid, auroit pû condamner un Ministre de ma qualité sans l'entendre, & pour recompense de tant d'honnêtes travaux l'auroit voulu reduire par la saisie de tous ses biens & revenus à l'extrémité de perir de pure misere. A cet effet par les plus vives & respectueuses remontrances, j'ai supplié pour un prompt & opportun remede, sans discontinuer mes prieres par tous les Couriers suivans, jusques au dernier, qui répond au jour cy-dessous marqué : & parce que mes Agens de Naples cessèrent de m'écrire, alleguant la défense qu'on leur en avoit faite, & mes Correspondans à Madrid protesterent aussi d'être contrainsts de s'en abstenir après avoir reçu la nouvelle de la sequestration, je suppliai le Gouvernement de leur permettre la continuation de ma correspondance, par laquelle j'aurois pû au moins avoir connoissance extrajudiciale de mes forfaits supposez, & quelque moyen de m'en défendre ; mais jusques

S 4

à

à present de si justes & raisonnables instances, quoy que parvenus à Madrid (comme j'en suis certainement informé) n'ont pu encore meriter une seule réponse.

Un si long & severe silence avec un Ministre de mon Caractere, & sur une matiere si importante, joint au nombre & au poids des raisons ci-dessus alleguées ont achevé de me persuader, que le present Gouvernement d'Espagne mécontent peut-être des commissions de confiance, dont mon Roy & Seigneur m'avoit chargé, & que j'ay executées avec toute l'exactitude d'un Sujet fidelle, & d'un Ministre d'honneur, m'ayant fait un crime de ma louable fidelité, ayt depuis longtems resolu ma ruine; & faute de fondemens pour en justifier l'intention ait cru necessaire l'expedient de me condamner sans m'entendre.

Je prens Dieu à temoin, que la perte non meprisable de mes biens, quoy que rude en soy-même à un Homme de mon age, & acoutumé à vivre avec un lustr convenable, & bien plus la consideration de mes Fils, Freres, & Neveux innocens, qui sans aucune faute de leur côté ni du mien sont contraints à partager ma misere; n'est pas ce qui est le plus sensible à mon esprit, qui connoit assez les vicissitudes humaines: Mais de me voir à la Face de l'Univers traité avec tant d'ignominie,

& noirce par l'horrible imputation de Rebelle, c'est un chagrin insupportable à un cœur innocent, & qui fait plus de cas de sa reputation, que de sa vie.

Après donc l'inutile experience de tous moyens, pour effacer cette diffidence fatale, voyant clairement, que la persecution a de plus profondes racines, que toutes avenues sont closes à ma justification, & qu'on n'écoute pas seulement mes remontrances, bien loin de recevoir mes raisons, & d'ailleurs me voyant destitué de tout humain secours, ma reputation si injustement déchirée, & ma vieillesse apres tant de penibles emplois reduite à mandier le pain à son extreme necessité, je n'ay dû me sauver autrement de ce naufrage, qu'en embrassant l'Arc Sacré de la Souveraine Protection du Tres-clement Empereur LEOPOLD, laquelle étant la preuve plus convainquante de mes honnêtes actions, sera aussi l'asile plus assuré à ma reputation attaquée, mes jours ne pouvant avoir une plus heureuse ni glorieuse fin, qu'au service de cette même Tres-Auguste Maison d'Autriche, de laquelle mon bonheur me fit naître Vassal, & au même devoir m'oblige l'incontestable justice, qui l'assiste bien reconnué de toute l'Europe.

Je soumets au jugement de tout le

Monde, qui se vouldra depouiller de passion, ma resolution, autant juste que les puissantes raisons que j'en ay eu, que necessaire par l'extreme calamité, où juis reduit; & je me confie en Dieu, qui est la Verité Souveraine, qu'il n'y aura sot, ni si malin entre les Hommes, qui la puisse attribuer à legereté, s'il vould faire reflexion, que par excés de delicatesse d'honneur, malgré tant de tres-rudes souffrances, & de raisons, qui me persuadoient le contraire, je l'ay si longtems differée: & moins pourra t-on l'imputer à infidelité de Vassal, ou impropriété de Ministre, puisque ni directement par moi même, ni indirectement par Procureur, je n'ay jamais préte Serment de Fidelité au present Possesseur de la Monarchie d'Espagne, qui aussi n'a encor jusques à present aucune Investiture du Royaume de Naples, où je suis né, & desquelles deux essentielles & indispensables conditions doit naître pour être legitime l'obligation du Vassal. Quant au Ministere j'ay déjà dit cy-dessus, que j'avois déclaré à la Cour d'Espagne après la mort de mon Roy, & Seigneur, de me vouloir retirer à jouir de la vie privée, & de ma liberté. Et pour ce qui regarde mon Caractere, je n'ay jamais été reconnu en cette Cour Imperiale que pour Ambassadeur du Feu Roy Charles Second mon Seigneur, de quoy en ayant averty

la Cour de Madrid, elle ne m'a envoyé aucune nouvelle Lettre de Creance, ni m'a chargé d'aucune Affaire de confidence, mais d'un seul Acte de Procuration, qui pouvoit tomber sur qui que ce soit même non Vassal, portant faculté pour demander l'Investiture de la Duché de Milan, & en préter le Serment de Fidelité à la Majesté de l'Empereur; ce qui n'eût point d'effet. Aussi puis-je bien dire, que la Cour même de Madrid ne m'a plus reconnu pour tel après la Mort de mon Roy & Seigneur, puisque ayant continué effectivement leurs gages à tous les autres, elle ne m'a donne que des paroles, comme j'ay cy dessus amplement remontré. Je proteste neantmoins malgré le peu de bonheur rencontré au present Gouvernement, que j'ay toujours conservé, & conserverai immortelle la veneration que je dois à la toujours Illustre & Glorieuse Nation Espagnole: lui professant une eternelle reconnaissance des Graces & Honneurs, qu'elle m'a tant d'années continué. Ainsi Dieu Souverain Dispensateur de tous les Biens, calmant le present Orage, la ramene au Port de cette inébranlable felicité, que meritent sa valeur, sa fidelité, & la grandeur de son tres noble Genie. *Vienne le 19. de Mars 1701.*

II. Enfin les Generaux del'Empereur ont commencé d'agir contre la Baviere, & il s'y est déjà passé deux ou trois actions assez remarquables. La premiere fut l'irruption si long temps attendue, & toujours differée, fait des moyens necessaires pour l'execution. Elle se fit au commencement du mois de Mars en deux endroits differents, sçavoir par le Comte de Schlick du côté de Salzbourg, avec l'Armée qui avoit assemblée auprès de Lintz dans la haute Autriche, & le Comte de Stirum du côté de Niewimarck & de Ditsfort, avec le Corps d'armée qui y commandoit. L'un & l'autre trouperent peu de resistance & forcerent aisément le peu de Troupes qui se rencontrerent sur leur chemin. Je ne sçay même si le Comte de Slick eût avec un combat à rendre. Pour le Comte de Stirum il destit quelques Troupes Bavoises, tua trois cens hommes & fit environ deux cens cinquante prisonniers. Il attaqua ensuite & prit la petite ville de Ditsfort où il y avoit quelque Infanterie Bavoise qui fut faite prisonniere de Guerre, & le Comte de Schlick s'empara de Ried St. Martin, Arolts-Munster & Zel, petits lieux de la

Eron

Frontiere. En même tems il fit publier de nouveau, par tout où il put atteindre, les Avocatoires & Inhibitoyes de l'Empereur, & il y joignit des Placarts particuliers, par lesquels il degageoit au nom de l'Empereur tous les Magistrats & autres Officiers du serment de fidelité qu'ils avoient prêté à l'Electeur de Baviere, avec offre de les confirmer dans leurs charges & Dignités, en cas qu'ils voulussent demeurer en repos & se ranger sous l'obeissance de Sa Majesté Imperiale. Tout cela causa, comme vous pouvez croire, une assez grande consternation dans le Pais, les habitans de la Campagne & des lieux ouverts se sauverent avec leurs plus precieux effects dans les Places fortes, & Madame l'Electrice même se retira à Ingolstadt avec toute sa famille. Cependant l'Electeur de Baviere, qui depuis long tems s'étoit préparé à voir les Imperiaux entrer en son Pais, n'en fut nullement surpris, & ne songea qu'à s'opposer à leurs progrès. Il avoit par avance envoyé un Trompette à Nuremberg, avec une Lettre aux Etats de Franconie, par laquelle il leur remonstroit que son intention étoit de vivre en bon voisin avec eux, & d'éva-

S. 7

cue

cuer même les Villes de *Ulm* & de *Meimingen*, au cas que l'Empereur & l'Empire vissent à donner les mains aux dernieres propositions, qu'il avoit faites à la Diète de Ratisbonne, d'une suspension d'armes, pendant laquelle on pourroit traiter d'un accommodement; mais avant que l'on eut pu expedier ce Trompette, on reçut à Nuremberg l'agréable nouvelle de l'expédition des Comtes de Schlick & de Stirum, ce qui fortifia extrêmement les Etats de Franconie dans le Parti qu'ils avoient embrassé. Ainsi ils repondirent à l'Electeur qu'il devoit s'adresser à Sa Majesté Imperiale, & que pour eux ils étoient toujours resolu de ne point se departir de leur alliance. Les Memoires qu'il fit presenter à Ratisbonne par son Envoyé n'eurent pas un autre succès, tout l'Empire étant persuadé, que ce Prince ne demandoit une suspension d'armes que pour gagner du tems & donner aux François le moyen de le venir joindre. Il est à presumer aussi que c'étoit son principal dessein; cependant pour montrer que ses propres forces n'étoient pas si petites qu'il ne put bien les opposer à celles que l'Empereur avoit envoyées contre lui, il se rendit à Braunau le 6. Mars & y fit

assem-

sembler ses Troupes pendant les trois jours suivans, dans le dessein, à ce qu'on crût, d'aller à Passau, pour s'en emparer ou tout au moins le Bombarder. Le Comte de Schlick craignant pour cette ville qui n'est pas forte, & qui étoit le seul passage qu'il eût sur l'Inn, s'y rendit avec toute son Infanterie, laissant seulement dans les Quartiers qu'il avoit occupez, six ou sept cent fantassins pour la garde du Canon, & tout le reste de sa Cavallerie, qui consistoit en deux Regiments Imperiaux & quatre Saxons, sçavoir le Regiment des Cuirassiers de Hanover, celui des Dragons de Schlick, & ceux des Gardes Saxonnes, du Prince Electoral de Saxe, de Jordan, & d'Ecksboll. Toutes ces Troupes avoient ordre de suivre incessamment, & en effet le General Pless qui les commandoit se dispo- soit à le faire, & se mit en marche le 11. May. L'Electeur de Baviere ayant eu avis par avance de tous ces mouvemens, se resolut d'en profiter, & au lieu d'aller à Passau, il marcha droit aux Troupes que le Comte de Schlick avoit laissés en ses Quartiers. Pour cet effet il fit passer les siennes le 10. à cinq heures du soir sur le Pont de la ville de Scharding qui n'avoit pas été prise

prise comme je vous l'avois mandé par le  
abus le mois dernier, & le II. à la point  
te du jour il les fit marcher avec beau  
coup de diligence vers le village d'Y  
seybirt où les Regiments de Schlick  
& de Hanover avoient leurs Quar  
tiers. Ces deux Regiments, quoi qu'ils  
surpris, se defendirent bravement; mais  
comme ils étoient éloignés de plus de  
deux heures de leur gros, ils ne purent  
faire une longue resistance. Ils furent  
donc mis en fuite & poursuivis jusque  
sur les autres, qui étant alors en marche  
firent halte & se mirent en Bataille pour  
faire tête aux Bavaois. C'étoit juste  
ment ce que demandoit l'Electeur.  
Il les fit amuser par quelques Escar  
mouches, en attendant que toutes ses  
Troupes fussent arrivées, & ensuite  
les fit attaquer avec une extrême cha  
leur. Il avoit 8000. hommes de trou  
pes réglées, outre quelques milices, &  
les Imperiaux n'étoient gueres plus de  
4000. Cependant malgré cette grande  
inegalité de forces, le combat fut fort  
vigoureusement soutenu, mais enfin  
les Imperiaux furent obligés de céder  
au nombre. La Cavalerie fut renver  
sée, & l'Infanterie taillée en pièces.  
Cent Chariots chargés de Pain furent  
abandonnés avec quelqu'autre Baga

grob

grob

ge, trois Canons, quatre Mortiers,  
1000. Grenades, & 16. étendarts. On  
ne convient pas du nombre des Morts,  
& même on en parle d'une maniere  
très-differente, car les François en me  
tent trois mille dans leur Relation,  
& les Imperiaux n'en avoient que  
250. Quant aux prisonniers ils peuvent  
être cinq cents en nombre, entre les  
quels, le Comte de Dietrichstein Capiti  
taine, sept autres Officiers du Regi  
ment de Schlick, le Baron de Delbs  
Major & un Capitaine du Regiment  
de Hanover, un Capitaine & trois au  
tres Officiers du Regiment des Gardes  
de Saxe, Monsieur Widman Colonel,  
un Capitaine & trois autres Officiers  
du Regiment du Prince Electoral de  
Saxe, un Capitaine & trois autres Of  
ficiers du Regiment de Jordan, &  
deux Officiers du Regiment d'Ecks  
boll.

Quoi que ce Combat ne soit qu'une  
affaire particuliere, les Bavaois n'ont  
pas laissé d'en faire grand bruit, &  
d'en parler dans leurs Relations com  
me d'une Victoire importante. Ce  
pendant toute la suite qu'elle a eue jus  
qu'ici c'est que l'Electeur s'est emparé  
de la petite ville de *Neubourg sur l'Inn*,  
dont

dont la Garnison trop foible pour résister à trois mille hommes qui l'attaquoient avec neuf pièces de Canon & quatre Mortiers, Capitula de pouvoir se retirer à Passau Tambour battant & Enseignes déployées. Pour le Comte de Schlick il est toujours sous le Canon de Passau avec sa petite Armée, & l'Electeur n'a pas seulement tenté de l'en chasser.

D'autre côté le Comte de Stirum est dans le haut Palatinat, où jusqu'ici il a trouvé peu de résistance à ses armes. La ville de Nieuwmarck se rendit à lui le Samedi 17. Mars, malgré l'opposition du Commandant qui vouloit se défendre jusqu'à l'extrémité. La Garnison étoit forte de 1400. hommes, & elle étoit pourvue de vivres & de toutes sortes de Munitions en abondance, mais la Bourgeoisie ayant vu que les Imperiaux dressoient des Batteries pour Bombarder la Place, elle obligea le Commandant à se rendre. Il sortit le même jour avec sa Garnison tambour battant, mèche allumée, avec ses Bagages, & quatre pièces de Canon, pour être conduite à Ingolstadt. Le reste de l'Artillerie étant demeuré aux Imperiaux avec le Magasin qui étoit fort considerable.

La reddition de cette ville fut suivie immédiatement de celle de *Freistadt* dont les Comtes de Tilli tirent les Revenus, & de celle de *Neustattel* dont la Garnison composée de trois cents hommes de Troupes réglées fut faite prisonniere de Guerre. Il y avoit aussi dans la Place quelques Milices Bava-roises, mais on se contenta de les désarmer & de les renvoyer en leurs Villages. De là le Comte de Stirum marcha devant la Ville d'*Amberg* Capitale du haut Palatinat de Baviere pour en former le siege. La Regence l'envoya prier de ne point attaquer cette ville, & offrit de fournir à l'Armée Imperiale toute les Munitions dont elle avoit besoin, mais le Comte répondit qu'il ne pouvoit se contenter de cela, & qu'il faloit que la ville receut Garnison Imperiale, ce que ceux du dedans ayant refusé de faire il la fit investir. Là-dessus la Regence l'envoya prier de nouveau de vouloir au moins conserver le Pais, & ce General repondit qu'il ne seroit fait aucune hostilité contre ceux qui se soumettoient aux Avocatoires de sa Majesté Imperiale, mais que tous les autres devoient s'attendre à être traités comme ennemis, & en effet il fit piller quel-

quelques Villages qui avoient été abandonnés par les habitans.

Tout cela se passoit pendant que l'Electeur jouissoit à Schardingén du plaisir de sa victoire, mais ce Prince ayant fort sagement jugé qu'elle lui deviendroit peu glorieuse & peu profitable, s'il ne trouvoit le moyen d'arrêter les progrès du Comte de Stirum, il resolut de lui faire quitter *Amberg*, & fit marcher ses Troupes. Nous ne sçavons point quel a été, ou quel sera le succès de ce dessein. On a seulement appris par les Lettres de Nuremberg du 30. Mars, & de Francfort du 1. de ce Mois, que l'Electeur avoit passé le Rhin quelques jours auparavant à Kelheim à quatre milles de Ratisbonne, ayant avec lui 4000. hommes de Cavalerie, 10000. hommes d'Infanterie & 20. pieces de Canon, que sur ces nouvelles le Comte de Stirum s'étoit posté entre *Newmarck* & *Amberg* avec ses Troupes, resolu à donner Bataille à l'Electeur s'il vient le lui présenter, & que son armée consistoit en dix ou quinze mille hommes le pluspart Troupes de Franconie. Quant cependant le Prince de Brandebourg Anspach avec un detachment de 800. chevaux de l'Armée du Comte

de Stirum s'étoit assuré du passage de la Wiltz, & avoit chassé les Bava-rois d'un poste considerable qu'ils occupoient sur cette Riviere; mais que les ayant poursuivis avec trop de chaleur, il rencontra dans un Bois près de *Burglenfeldt* un Corps de 4000. Bava-rois commandés par son Altesse Electorale en personne, & qu'à peine eut-il fait descendre de cheval son monde pour combattre à pied qu'il fut chargé avec beaucoup de furie. Qu'il fit une très belle defense pendant quelque tems, & que même il eut un Cheval tué sous lui, mais que comme il vouloit en monter un autre il fut malheureusement blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut le lendemain à *Peldorf* auprès de *Newmarck*. C'étoit un Prince de très bonne esperance & qui n'est pas moins regretté par cette raison, que par celle de sa grande naissance. Le Parti qu'il commandoit fut mis en desordre, & obligé de se retirer au plus vite avec perte de plus de 200. hommes. J'avois oublié de vous dire, en vous parlant du combat de Schardingén, que les Bava-rois y eurent fort peu de gens tués, mais qu'ils y perdirent deux Officiers de distinction, sçavoir le Marquis de Beauveau,

&

& le Comte Leopold frere du Comte d'Arco Feldt Maréchal de l'Armée de son Altesse Electorale.

*Ratisbonne.*

III. Le Lundi 5. Mars l'Envoyé de Baviere presenta à la Diète de l'Empire un nouveau Memoire, par lequel il reiteroit ses instances pour obtenir une suspension d'armes, & la Neutralité des Cercles de Franconie & de Swabe, avec offre en ce cas de faire en sorte que les Troupes de l'Electeur son Maître évacueroient Ulme, Memingen, & les autres Villes dont il s'étoit emparé; & le lendemain il en presenta un autre par lequel il faisoit de grandes plaintes de l'Invasion des Imperiaux dans la Baviere où ils avoient forcé les lignes, & pris divers postes, qu'elles y vivoient à discretion & faisoient tous les actes d'hostilité qu'on peut attendre d'un ennemi déclaré; qu'ainsi l'Electeur son Maître se trouvoit obligé d'employer toutes les forces que Dieu lui a mises en main pour repousser la violence, & qu'il seroit voir qu'il n'est pas aisé d'abattre un Prince de son rang & qui a rendu de si grands services à l'Empire

difan

difant pour conclusion que l'Electeur son Maître esperoit, que la Diète desaprouveroit certe irruption. Surquoi on lui répondit en substance quelques jours après par un Resultat des trois Colleges, qu'après la lecture de son premier Memoire on avoit trouvé qu'il étoit conçu en termes trop generaux, & sujets à diverses explications par leur obscurité; qu'à la verité l'Electeur de Baviere offroit bien en quelque maniere la restitution des Places qu'il avoit prises, pourveu qu'on lui accordât ce qu'il demandoit, mais que comme on avoit vu par l'autre Memoire ou Declaration, que cet Electeur ne croyoit pas la suspension d'armes qu'il avoit proposée suffisante pour affermir la tranquillité de son País, & qu'au contraire, il disoit que le danger avoit augmenté par les mouvements des François, étoit constant que son Altesse Electorale n'avoit pas eu dessein d'effectuer son offre, de restituer les Places en question, & de joindre ses troupes à celles de l'Empire. En même tems on fit de grandes plaintes à l'Envoyé de Baviere, de ce que l'Officier Bavarois qui commandoit à Vilsbessen y faisoit arrêter tous les passagers qui alloient de là à Ratisbonne, ou qui y venoient de cette même ville, remontrant que cela étoit directe-

directement contraire aux assurances que l'Electeur avoit données de ne commettre aucun acte d'hostilité contre cette ville, & de ne pas troubler non plus son Commerce; mais au lieu de réponse à cette juste plainte on reçut le 26. un nouveau Memoire de l'Envoyé de Baviere, par lequel le Ministre faisoit connoître que son Altesse Electorale avoit pris par des Lettres interceptées que l'on avoit dessein d'accorder le passage dans la ville de Ratisbonne, & par dessus le Pont du Danube au Comte de Stirum & à son armée, insistant à ce que l'Assemblée pour sa propre seureté obéissent de l'Empereur l'aprobation de leur resolution qui fut prise le 10. du même Mois sur ce sujet. Là-dessus il fut résolu de faire supplier l'Empereur de la part des trois Colleges de l'Empire d'envoyer incessamment sa Ratification à la Diète que le différent survenu de l'Electoral on offrit de confirmer cette Resolution du 10. & d'insinuer aux Magistrats de s'y conformer, & de ne rien faire qui y fut contraire. Quelques Députez furent ensuite envoyez de Baviere à l'Electeur de Baviere à Passer pour lui demander des Passports pour les Marchands qui vont à la Foire

Lintz, mais ce Prince les reçut froidement & les renvoya à la Regence de Munich.

Le Ministre d'Angleterres s'est plaint à la Diète de ce que l'on n'exécute point le Resultat pris ci-devant de former une Armée de 120000. hommes. & là-dessus les Cercles de Franconie & du haut Rhin firent offrir par leurs Députez de fournir incessamment leur Contingent, pourveu que les autres Cercles & Etats en fissent de même, & qu'ils envoyassent dès à présent leurs Troupes au secours du premier de ces Cercles qui est un des plus exposés. Les Envoyez de Mayence & de Trèves, remonterent de leur côté la nécessité qu'il y a d'effectuer le tout sans delai, la conjoncture étant très pressante & très perilleuse.

Le Ministre du Roi de Prusse a notifié à la Diète que le différent survenu touchant le droit de Protection de la Ville Imperiale de Nordhausen, avoit été ajusté à l'amiable; qu'en vertu de cet accommodement il n'étoit resté que des Troupes de sa Majesté Prussienne, qui même devoient en sortir pour aller à Lunebourg auroient évacué la Ville de Hidelsheym, &

que l'Electeur de Hanover s'étoit engagé de ne rien entreprendre contre Nordhausen. Cependant les Ministres de Lunebourg font courir un Ecrit, par lequel il paroît que l'Empereur a approuvé la conduite des Princes leurs Maîtres, au sujet de la Garnison qu'ils ont envoyée à Hildesheym depuis quelques mois.

On a choisi à la pluralité des voix le Marck - Grave de Brandebourg Onolsbag pour Maréchal General de la Cavalerie de l'Empire, & le Baron de Schonborn frere de l'Electeur de Mayence pour Lieutenant General de la même Cavalerie.

*Armées du haut Rhyn.*

IV. Il seroit inutile de vous donner ici le Journal du siege de Khel. Il suffit de vous dire que les François après avoir passé quelques jours en préparatifs y ouvrirent la Tranchée le 25. Février à huit heures du soir, que la Place se rendit le 10. Mars. Leur Artillerie ayant fait une grande Brèche à l'Ouvrage à Corne du Fort ils y donnerent l'Assaut le 5. & furent repoullés par deux fois avec beaucoup de pertes. Cependant ils y firent un coup de perte. Cependant ils y firent un

tournerent le lendemain avec tant de monde & tant de furie, que ceux qui le gardoient furent obligés de l'abandonner, & de se retirer dans le Fort. Les François se logerent d'abord sur cet Ouvrage, malgré le grand feu qu'on faisoit sur eux du Canon du Fort, & même ils y éleverent avec une diligence incroyable deux Batteries sur lesquelles ils placerent 42. pieces de gros Canon & 22. Mortiers. Ils commencerent ensuite à Canonner & à Bombarder la Place, & continuerent jusques au neuvième que le Baron d'Entzberg qui y commandoit fit battre la Chamade & demanda à Capituler. Le Maréchal de Villars qui l'avoit déjà fait sommer diverses fois inutilement lui accorda d'abord sa demande, & les Otages ayant été donnés de part & d'autre, la Capitulation fut conclue & signée le soir même aux conditions suivantes.

*Articles de la Capitulation du Fort de Keilb.*

**L**A Garnison, tant Cavallerie qu'Infanterie, sortira Drappeaux déployés, Tambour battant, balle en bouche. *Accordé.*

II. La Garnison sera conduite par le plus court & le plus droit chemin à Philips

lipsbourg, avec l'Escorte necessaire, & les vivres seront fournis pendant la route aux fraix du Roi, en ne faisant que 3 lieuës par jour. *La Garnison sera conduite à Philipsbourg à ses dépens, & il restera des Otages jusqu'au retour de l'Escorte.*

III. Tous les malades, blessés, Chirurgiens & autres gens necessaires pour le secourir, seront conduits aux fraix du Roi, à Philipsbourg, par le Battelier nommé Diëteric S. Richard, avec leurs propres Effets, & on donnera le tems necessaire. *A leurs dépens, en donnant le tems necessaire.*

IV. On demande 3. jours pour évacuer la Place. *Il sera demain le 10. de Mars à 8. heures du matin livré une Porte, & la Garnison sortira P. 11.*

V. Tous les chariots de bagages couverts ou non couverts, chargés des familles, des Officiers, des soldats de la Garnison, ou de leurs meubles, sortiront sans être violés, & les Officiers emmeneront leurs chevaux. *Accordé.*

VI. Il sera fourni 60. chariots pour le transport des bagages. *Il sera fourni 30. chariots & 4. ou 5. batteaux, on laissera des Otages pour la sureté du retour des batteaux & chariots.*

VII. On sortira avec une piece de Canon de 48 & 4. pièces de Campagne appartenans à S. A. E. de Mayence. & 4. pièces au Cercle du Suabe, avec les chariots de munition qui en dépendent, &

les Officiers & Canonniers. *Nul Canon tel qu'il puisse être, les Canonniers pourront suivre la Garnison.*

VIII. Les Commissaires de l'Empereur, & les Commissaires du Cercle de Suabe & les Bourgeois, sortiront avec les chariots & tous leurs effets sans être visités. *Accordé.*

IX. Les Actes & Registres appartenans à Mr. le Prince L. de Baden, sortiront avec les effets de M. le Major Iller, & le Receveur avec les effets. *Accordé.*

X. Il sera permis aux Capucins de rester dans le Fort jusqu'à ce que leurs Supérieurs les rapellent, & alors ils emporteront leurs ornemens de l'Eglise. *Les Capucins sortiront avec la Garnison & emporteront leurs Ornemens.*

XI. Les Bourgeois qui voudront rester dans Kehl. seront maintenus dans le libre exercice de leur Religion, & ceux qui voudront en sortir auront deux mois pour transporter leurs effets ou les vendre. *Accordé pour les Bourgeois de Kehl, & quant à l'exercice, ils seront comme ils étoient sous la Domination du Roi.*

XII. Les gens du Pais réfugiés sortiront du Fort avec leurs bestiaux & autres effets sans être visités. *Accordé.*

Les Prisonniers faits pendant le Siege seront rendus de part & d'autre.

*Le Maréchal de Villars.*

*Le Colonel Entzberg.*

fait au Camp devant Keilh ce 9. Mars

1703.

T 3

On

On assure que la Garnison n'a eu que 52. hommes tués & 200. bleffez dans ce siege, & que les François au contraire y ont perdu 3000. hommes. Mais je ne voudrois pas me rendre garant de la verité de ce rapport. Aussi-tôt que le Maréchal de Villars fut maître du Fort de Kehl, il commença à faire rebâtir le Pont de Communication qui étoit ci-devant sur le Rhyn entre Strasbourg & cette Place. Il fit travailler aussi avec empressement à applanir les approches, combler les Tranchées, & reparer les Breches, ainsi que les autres ouvrages ruinés par le Canon. On croyoit qu'il ne s'en tiendrait pas là, & qu'il entreprendroit la jonction avec les Bavaurois, ou quelque autre action d'importance, mais ce Maréchal ne jugea point que cela fut possible, ayant appris que dix mille Hollandois étoient en pleine marche vers les Lignes de Croon Weiffembourg. Il se hâta donc seulement de s'emparer par un de ses detachements de la petite ville de *Kintingen* située entre Rheinau & Fribourg dans le bas Brisgau, où les Imperiaux avoient un peu de garnison, & ensuite il renvoya ses Troupes en leurs Quartiers & se retira lui-même à Thionville.

Ce.

Cependant le secours Hollandois dont je viens de vous parler arriva effectivement aux environs de Landau, de Lauterbourg, & de Croonweiffembourg, & il y est encore à present, fortifié de trois ou quatre Regimens de Cavalerie que le Prince de Bade y a envoyé, parce que les fourages lui manquoient dans son Camp. Ce Camp est à *Bielb* non loin de *Stolkoffen*. & l'on y compte 10000. hommes, tant des Troupes des Cercles que de celles de l'Empereur, mais pas davantage, ce qui a empêché le Prince de Bade d'entreprendre le secours du Fort de Kehl. Il a même fait tirer des lignes depuis *Bielb* jusques sur le Bord du Rhyn près de *Stolkoffen* pour couvrir le Palatinat & les Pais voisins, après quoi il est allé faire un tour à *Radstat*, laissant le commandement de l'armée Imperiale au Maréchal de Bade Dourlach.

*Cologne.*

V. Sur l'avis que le Maréchal de Tallard avoit dessein de secourir Bonn comme il avoit secouru Traerbach, les Generaux d'Owerkerk, Dopf & autres formerent d'abord un Camp auprès de Rheynbach, & firent preparer

T 4

parer

parer à Cologne un train d'Artillerie, mais le Marechal ne voyant pas les moyens de forcer ces passages sans beaucoup risquer, abandonna son entrepriſe & ſe retira en Lorraine avec ſon Corps d'Armée. Cela donna moyen aux Generaux que je viens de vous nommer de ſeparer auſſi leur Camp & d'en envoyer les Troupes en leurs Quartiers, mais le ſecours d'Infanterie Hollandoiſe que le Prince de Bade avoit demandé à Leurs Hautes Puiffances continua ſa marche, & fut eſcorté par quelque Cavalerie juſques à Alken quatre lieues au deſſus de Coblentz.

Cependant les Generaux d'Owerkerck & Dopf partirent pour aller aſſiſter à la Haye au Grand Conſeil de Guerre qui ſ'y renoit, laiſſant en ces quartiers le Commandement des Troupes aux Generaux de Naſſauweyler, Hompes & Bulau. On a depuis marqué au Camp à Mulheim pour 15000. hommes, & les Troupes commencent déjà à ſ'y rendre. On fortiſie auſſi le Bourg de Deutz qui eſt de l'autre côté du Rhin vis à vis de Cologne, & l'on travaille à former de grands Magazins à Cologne à Mulheim, & à Duffeldorp. Pour cet

et eſſer il arrive continuellement de l'Artillerie & des Munitions de Guerre & de bouche, tant de Hollande que du Pais de Cleves, ce qui joint à la voix publique ne laiſſe plus lieu de douter que le ſiege de Bonne ne ſoit reſolu, & qu'il ne commence au premier jour. Il paroît auſſi que le Marquis d'Alegre Gouverneur de cette Place en eſt bien perſuadé, car outre les precautions ordinaires, il fait conſtruire un nouveau Fort ſur une hauteur, laquelle defendra la ville, & ſera aſſez élevée pour battre celui qui eſt de l'autre côté du Rhyn, quand les Alliez l'auront pris.

Les Députez du Cercle de Weſtphalie continuent à Cologne leurs deliberations ſur les affaires qui ſont devant eux, & l'on eſt déjà convenu dans cette Diète de mettre inceſſamment ſur pied les 6202. hommes d'Infanterie, & 3012. de Cavalerie que l'edit Cercle doit fournir pour ſa Cotte part dans l'Armée de l'Empire.

*Liège.* Jus qu'à Liège. Jus qu'à Liège.

VI. Le Baron de Mean Grand Doyen du Chapitre de Liège eſt arrivé à Namur, où il eſt mieux traité que la



vement, outre la difficulté de forcer les passages à la veüe des Imperiaux du Camp de Bielh, & des Hollandois nouvellement arrivés aux environs de Croonweiffembourg, les Troupes se trouvoient déjà très fatiguées, & avoient besoin de quelque repos. Les Recrutes n'étoient point arrivées, non plus que la plupart des Officiers & les soldats manquoient de plusieurs choses necessaires. D'ailleurs on avoit perdu beaucoup de monde devant le Fort de Kehl, & enfin l'Armée n'étoit point en état de marcher à une expedition si difficile, avant que l'on eut pourveu à ses besoins. La Cour se rendit à toutes ses raisons lors qu'elles lui furent representées par le Chevalier de Trafmane, & ayant aprouvé la conduite du Maréchal de Villars, elle resolut dans un Conseil que les Troupes resteroient dans leurs Quartiers de rafraichissements jusques au 10. de ce Mois, & que pendant ce tems là, on leur feroit donner tout ce qui leur est necessaire. Il fut aussi donné un ordre, en consequence de cette Resolution, de faire avancer toutes les Recrutes, & de faire partir dans 24. heures tous les Officiers de l'Armée d'Allemagne qui étoient à Paris, sur peine de la Ba-

Aille

stille aux Contrevenans. Le Directeur des vivres, celui de l'Hôpital & autres reçurent aussi des ordres pour fournir incessamment à l'Armée les choses qui y manquent, & l'Envoyé de Baviere prit congé du Roi, se disposant à partir dans peu de jours pour Strasbourg, dans le dessein de profiter de l'occasion de la marche de l'Armée pour repasser auprès de l'Electeur son Maître. Tout cela ne laisse point lieu de douter que les François ne fassent au premier jour un effort extraordinaire, pour executer enfin cette jonction de laquelle on parle il y a si long tems. On dit que pour en favoriser le dessein, le Maréchal de Tallard a eu ordre de demeurer sur la Saare avec le Corps de Troupes qu'il commandoit, & qui devoit retourner dans le Pais de Luxembourg. Nous verrons bientôt quel sera l'effet de tous ces grands preparatifs. Cependant on est fort satisfait en France de la prise du Fort de Kehl, & il paroît par la Lettre que le Roi a écrite au Cardinal de Noailles pour lui ordonner de faire chanter le *Te Deum* à ce sujet, qu'il considere lui même cette prise comme une affaire importante, & un acheminement considerable à de plus grandes Conquêtes.

T 7

*Let-*

*Lettre du Roi de France au Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, par laquelle il lui a ordonné de chanter le Te Deum en action de grâces de la Prise du Fort de Keilh &c.*

**M**On cousin, sur ce que je fus informé au mois de Janvier dernier que l'Empereur faisoit assembler differens Corps de Troupes pour attaquer mon Frere le Duc de Baviere, dont les interêts sont unis aux miens, pour maintenir la Paix & tranquillité de l'Europe: Je crus devoir faire passer au delà du Rhin une Armée assés considerable pour faire une puissante diversion, en attendant que mes Troupes pussent se joindre aux siennes; Je commandai à mon Cousin le Marechal de Villars d'exécuter cette resolution, & regardant Kelh comme un objet important, & qui pouvoit remplir une partie de mes desseins, je lui ordonnay d'en faire le Siege: Il assembla aussi tôt le plus de Troupes qu'il pût avec une diligence extraordinaire, il passa le Rhin le 13. du mois dernier, il s'avança entre Brizac & Fribourg, traversa les quartiers des ennemis jusques sur la Kintche, qu'il passa le 19. après avoir dissipé & mis en fuite tout ce qu'il trouva de troupes qui pouvoient s'opposer à son passage. Ce premier avantage fut incontinent suivi de la prise  
des

*Mois d'Avril, 1703. 425*

des Villes d'Offembourg, Gengenbach, & Wilstat: Et du Siege de Kelh, qui s'est rendu le 9. de ce mois, après douze jours de tranchée ouverte. La diligence & l'activité avec laquelle toute cette entreprise a été conduite, a rendu inutiles tous les preparatifs que les ennemis faisoient pour secourir cete Place: Ils ont appellé en vain & fait marcher leurs Troupes de Hollande & du Bas Rhin, celles qui étoient vers Liege, Mastricht, Aix-la-Chapelle, le Honfruch & le Palatinat, même celles qui avoient été detachées pour s'avancer vers la Baviere; Et l'heureux succès de cette même entreprise ouvre à mes Troupes le passage le plus commode pour entrer en Allemagne, & secourir mon Frere l'Electeur de Baviere, que l'Empereur vouloit faire attaquer de tous côtés. C'est ce qui m'oblige d'en rendre grâces à Dieu, & de vous écrire cette Lettre, pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand Maître des Ceremonies vous dira de ma part; A quoi m'assurant que vous serez avec vôtre pieté ordinaire: Je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 21. Mars 1703. Signé LOUIS: Et plus bas, PHELYPEAUX.

*Et au dos étoit écrit: A mon Cousin le Car-*

Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, Duc & Pair de France, Commandant de mes Ordres.

II. Monsieur le Duc de Bourgogne commandera encore cette année en Flandres comme Généralissime, & il aura sous lui les Maréchaux de Ville-roi, de Boufflers & de Vauban. Comme le premier avoit vendu ses équipages ne croyant plus servir, le Roi lui donne une gratification de cent mille livres pour lui aider à en refaire de nouveaux. On juge que rien ne pouvoit lui arriver de plus avantageux que d'être employé conjointement avec le Maréchal de Boufflers, qui n'a pas les mêmes égards que lui pour les Officiers, & qui par conséquent ne lui enlèvera point leurs suffrages. Il y a encore quelques autres raisons qui donnent lieu à en juger ainsi; mais il vaut autant les taire que de les publier. Il a été proposé dans un Conseil de Guerre d'ôter les Piques à l'Infanterie, & de ne lui donner que des Fusils avec des Bayonettes. C'est une chose qui arrivera quelque jour, mais le tems n'en est pas encore venu. On dit néanmoins qu'elle avoit été comme résolue pour l'Allemagne & pour l'Italie, mais qu'elle avoit été rejetée pour la Flan-

dre,

dre, parce que c'est un Pais moins couvert & plus propre aux Batailles rangées. Un Particulier a aussi imaginé une nouvelle maniere de former les Bataillons, par le moyen de laquelle les Officiers ne seront plus tant exposés au feu des Ennemis. Apparemment qu'il voudroit disposer les Compagnies par rangs, & les Officiers par files aux deux côtez. De quelque maniere qu'il l'entende un projet qui tend à épargner les Officiers dans un jour de Bataille ne scauroit être que louable, aussi Mr. le Duc de Bourgogne l'a-t-il approuvé, & en même tems proposé au Conseil.

III. L'envoy du Maréchal de Montrevel en Languedoc n'a pas eu le succès qu'on s'en étoit promis. Ni l'Amnistie qu'il avoit fait publier en arrivant, ni les entreprises militaires qu'il a faites contre les Mécontents, n'ont point été capables de les ramener. Il semble même que leur nombre se multiplie chaque jour, & que leur audace s'augmente à l'approche des Troupes que l'on envoie contre eux. Ils ne se tiennent plus renfermez dans leurs Montagnes, ils sortent souvent dans le plat Pais, & y font de grands ravages. C'est principalement

aux

aux Eglises qu'ils en veulent. Ils en pillent autant qu'ils en rencontrent, de même que les Convents & les Maisons des Ecclesiastiques. Ils n'épargnent pas non plus les Communautés qui agissent contr'eux ; mais ils ne font nul mal à ceux qui ne leur en font point, & souvent ils entrent dans un village & y logent par billet, comme font les Troupes du Roi, sans y commettre le moindre desordre. Cela arrive sur tout dans les lieux où il se trouve beaucoup de ceux que l'on appelle nouveaux Convertis, & comme presque tout le plat Pais en est plein, les Mécontents trouvent plus de facilité à s'y étendre. C'est ce qui porta le Maréchal de Montrevel à faire publier sur la fin du mois de Février l'Ordonnance qui suit.

*Ordonnance du Marechal de Montrevel.*

DE PAR LE ROI,

**N**OUS Nicolas de la Baume Montrevel Marechal de France, General des Armées du Roi, General pour S. M. en Bourgogne, & Commandant General dans le Haut & Bas Languedoc: étant informé qu'il se fait tous les jours dans plusieurs endroits, des attroupeemens de sou-

levés, qui commettent toutes sortes de crimes, & qui continuent de massacrer les anciens Catholiques, & de brûler les Eglises, & que les Habitans de plusieurs endroits qui sont nouvellement Convertis, bien loin de contribuer à repousser de telles violences, les favorisent de tout leur pouvoir, ou ne donnent aucun avis de leur marche, ni de leur séjour dans les lieux où ils sont aussi tranquiles, que si tout ce Pais n'étoit pas dans une obligation indispensable de leur courre sus, & que quelques uns de ces Bourgs & Villages, ayant poussé leur mauvaise volonté jusqu'à attenter sur les troupes du Roi ; Nous croyons devoir mettre tous les Prêtres, Ecclesiastiques, Religieux, anciens Catholiques, & les Eglises, sous la garde des Habitans nouveaux convertis des Communautés. Declarons que s'il leur arrive aucun accident, ces Communautés en seront responsables, & qu'elles seront brûlées & entierement destruites le lendemain qu'il y aura eu aucunes de ces entreprises, & qu'il y sera commis la moindre de ces cruautés inouïes qui ont été ci-devant exercées: Declarons en outre, que s'il arrive qu'aucun Soldat des Troupes du Roi se trouve tué dans aucune des Communautés, ou Villages, les lieux en seront aussi responsables, & punis de la même peine: Et afin que personne n'en ignore, nous ordonnons qu'à la

la diligence des Sindics des Diocèzes, la presente Ordonnance soit par tout lûë, publiée, & affichée, de laquelle publication dans chacune Communauté, ils nous rapporteront dans 8. jours un Certificat. Enjoignons à tous les Maires & Consuls, de tenir la main à l'exécution de la presente Ordonnance, à peine d'en répondre en leurs propres & privés noms. *Donné à Quissac le 24. Frevrier 1703. Signé le Maréchal de MONTREVEL.*

Il s'est passé divers petits Combats entre les Troupes du Roi & les Mécontents des Sevennes; mais je ne sçau-rois vous en rien dire de certain, tant parce que nous n'avons point de nouvelles suivies de ce Pais-là, que parce que l'on en publie en France qui ne sont nullement vraies. Il est bon que vous voyez là-dessus ces deux petits Extraits de deux Lettres, que l'on dit avoir été écrites à Nismes le 10. du mois passé.

*Extrait d'une Lettre de Nismes le 10.  
Mars 1703.*

**L**E Maréchal de Montrevel ayant été informé que 15. à 1600. Mécontents se tenoient aux environs de St. Hipolite, se rendit le 5. du courant dans ce dernier  
Lieu,

Lieu, & fit le lendemain au matin 2. Detachements sous la conduite des Sieurs Parat & Guichart, qui attaquèrent ces Gens en flanc & à dos avec tant de vigueur, qu'il en resta environ 400. sur la place, outre beaucoup d'autres qui étant poursuivis furent tués ou noyés dans une Riviere, & 300. qui furent sabrés dans les Bois voisins où ils avoient pris la fuite, par 400. Miquelets qu'on y avoit mis en embuscade. De sorte qu'on compte qu'il demeura dans cette Action 7. à 800. Soulevés. On dit même que le Sieur Rolland leur Commandant est du nombre; Et qu'ayant d'abord été fouillé & depouillé par les troupes du Roy, on lui a trouvé entre le Just'aucorps & la Camisole une grande Medaille d'Or pendue à une Chaîne d'argent, & 400. Louis d'Or dans les poches avec quelques Lettres de change. On dit qu'un autre de leurs Chefs nommé *Ratelet* & qu'ils apeloient le Major General du Seigneur, a été fait Prisonnier & ensuite rompu à Alais. On a pris 11. autres de ces Mécontents à Ganges; Et l'on a detaché quelques troupes vers divers autres Lieux, pour les reserrer davantage. Les Milices qu'on a posté le long de l'Ardèche, en ont aussi tué depuis peu 60. Le Maréchal de Montrevel a reçu un grand renfort de Noblesse & de Militaires de la Province.

*Autre*

Autre Extrait d'une Lettre écrite aussi de Nismes le même jour 10. Mars 1703.

ON est ici fort surpris de voir, que certains Imprimés ne font quasi mention que des grands & fréquents avantages qu'on pretent que les troupes du Roi remportent sur les Mécontents des Sevensnes, veu que les Affaires sont autrement disposées, & que même on est ici dans une grande apprehension d'être surpris & pillés par ces Gens. Un de leurs Detachements de 1500. Hommes étant entré dans le Bourg de Tarau, en ont enlevé tout ce qu'il y avoit d'Armes, d'Argent & de Toiles; Et après en avoir remercié Dieu publiquement dans la Place où l'on tient marché, ils se sont mis en marche, pour aller aussi piller un autre Lieu. Le Maréchal de Montrevel fait mettre sur pied la jeunesse de toutes les Villes, Bourgs & Villages; Mais il n'ose guere s'y fier, parce qu'il a déjà expérimenté, que ces jeunes Gens desertent en foule & passent du côté des Mécontents qu'on nomme aussi *Camisards*. Ce Maréchal est presentement à *Anduze* avec 2000. Hommes de troupes réglées. Cependant il a laissé passer 1500. mécontents à la veüe de cette Place, sans les oser attaquer. Quinze Cents autres se tiennent dans le voisinage de *Montpellier*, où ils ont pillé & brûlé divers

divers Villages; Et il y en a encore 5000. en divers autres endroits; De sorte que tout le País est en allarme & dans une grande desolation. Ils augmentent journellement en nombre, ils remportent souvent des avantages sur les troupes du Roy, & il est encore impossible de les dissiper. Leur courage est si grand, que les Prisonniers qu'on fait sur eux de tems en tems, disent qu'ils ont merité la mort pour s'être laissés prendre par leurs Ennemis.

Après une contradiction aussi grande que celle qui se trouve entre ces deux Lettres, vous jugez bien que difficilement pourroit-on faire fonds sur les nouvelles qui viennent de ce país-là. Il faut néanmoins vous avertir que d'un commun aveu, il n'est point vrai que Mr. Roland Chef des Mécontents ait été pris, ni par conséquent qu'on ait trouvé sur lui une Médaille d'or avec 400. pistoles en monnoye, & quelques Lettres de change. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plus grand nombre d'entre ces Mécontents sont des gens de la Religion Reformée, qui demandent liberté de conscience avec exercice public selon l'Edit de Nantes, & aussi qu'on relâche leurs Freres qui sont retenus en Galeres pour cause de Reli-

Religion. On les a premièrement baptisez du nom odieux de *Fanatiques*, & à present on les appelle *Camisards*, apparemment parce qu'ils sont pour la plupart habillez d'un long justaucorps de toile, selon l'usage des Paisans de cette Province, & particulièrement des Montagnes.

IV. Le Procès que les Moines de Clugni avoient intenté contre l'Abbé d'Auvergne, au sujet de son Election à la Coadjutorerie de l'Abbaye de Clugny, dont ils lui contestoient la validité, a été jugé en sa faveur au grand Conseil. Le Roi a accordé au Marquis de Hautefeuille la permission d'acheter la Charge de Colonel Général des Dragons, qui vaut 280. mille livres, & Sa Majesté lui donne un Brevet de retenü de 40. mille écus. Sa Majesté a aussi permis au Maréchal Rosen de vendre sa Charge de Mestre de Camp Général de la Cavalerie au Marquis de Montperoux, & il en aura 150000. livres. On mande de Bayonne qu'il y est arrivé deux millions de piéces de tre à Sa Majesté, & qu'on y attendoit encore d'autres sommes qui étoient en chemin. Le Comte de Marfin a obtenu le Gouvernement d'Aire en Flandres

dres avec permission de le vendre. Mr. Palmquist Resident de Suede eut Audience de congé du Roi le 13. du mois passé. Il eut pareillement Audience de Mr. le Dauphin, de Mr. le Duc & de Mad. la Duchesse de Bourgogne, de Madame & de Mr. le Duc d'Orleans, & il fut ensuite traité par les Officiers du Roi selon la coutume. Je suis, Monsieur, &c.

## L E T T R E V.

*Affaires d'Angleterre.*

MONSIEUR.

I. LE Mercredi 7. Mars les Seigneurs de la Chambre haute du Parlement examinerent le resultat de leur Comité, sur les observations des Commissaires des comptes publics, & ayant été approuvé ils ordonnerent qu'il seroit converti en une Adresse qu'on presenteroit à la Reine.

Le Jeudi 8. on leur fit aussi le rapport de ce qui s'étoit passé dans la dernière Conference tenuë avec la Chambre

Tome XXIII.

V

des

des Communes sur le Bil de conformité occasionelle, & ils ordonnerent qu'on imprimeroit ce Bil, & les changements qu'ils y avoient faits, de même que les raisons des Communes contre ces changements. Ils firent la deuxième lecture du Bil des Communes pour appliquer à des usages charitables les Revenus de l'Hôpital supprimé de la Savoye; mais la question ayant été ensuite agitée si on le liroit une troisième fois la négative l'emporta, & ce Bil fut rejeté.

Les Communes s'étant assemblées le 8. suivant leur ajournement du Mardi précédent, elles ordonnerent que le Libelle intitulé *le plus court chemin avec les Nonconformistes* seroit brûlé par les mains du Bourreau. La même Chambre ordonna aussi que le Sieur Dijer grand Nouvelliste comparoitroit devant elle le 9., qu'à l'avenir les Clercs de la Chambre ne donneroient plus de Votes manuscrits, & que ce qui s'y fit ce jour-là, & ce qui s'y devoit faire le lendemain ne seroit pas non plus imprimé & rendu public. De sorte que l'on ignore ce qui s'est passé en cette Chambre pendant ces deux jours.

Le 10. la Reine revêtuë de ses habits Royaux se rendit dans la Chambre des Seigneurs, & les Communes y ayant été mandées, Sa Majesté donna son consentement aux Actes suivans.

Acte pour accorder divers subside à Sa Majesté, pour continuer la guerre contre la France & l'Espagne.

Acte pour accorder une Aide à Sa Majesté par la vente de diverses annuités ou pensions à vie à l'Echiquier, pour continuer la guerre contre la France & l'Espagne.

Acte pour donner pouvoir à Sa Majesté d'établir un revenu pour soutenir la dignité de Son Altesse Royale le Prince George héréditaire de Danemarck, en cas qu'il survive à Sa Majesté.

Acte pour continuer les droits sur le charbon & autres matières combustibles.

Acte pour accorder un subside à Sa Majesté par divers droits imposés sur le grain de la bière, sur le mum, le cidre & le poiré.

Acte pour empêcher les fraudes dans les droits de Sa Majesté sur le velin, sur le parchemin & sur le papier timbré.

Acte pour avancer la vente des biens confisqués en Irlande: Comme aussi pour donner la propriété de ceux qui ne sont pas vendus à Sa Majesté, à ses héritiers &

successeurs, pour le même usage qu'ils avoient été donnés ci devant aux Commissaires: Pour mieux les vendre aux Protestans & les établir, & pour expliquer les Actes qui regardent Milord Bolingbroke & le Chevalier Redmond Everard.

Acte pour achever de bâtir & embellir l'Eglise Cathédrale de St. Paul de Londres.

Acte pour expliquer une clause dans un Acte passé l'an septième du Règne du Roi, qui regarde les Borlaps, & pour supprimer les droits d'augmentation sur les toiles d'Irlande.

Acte pour mieux empêcher que les prisonniers des prisons du Banc de la Reine & de la flotte ne se sauvent.

Acte pour punir ceux qui aident les voleurs, ceux qui recèlent les choses volées, & pour empêcher qu'on ne brûle volontairement & détruise les vaisseaux devant faits pour le transport des cuirs pour soulager les jurés, & pour faire vivre & rendre plus efficace un Acte concernant les vagabonds.

Acte pour encourager la consommation du grain préparé pour la bière, & pour mieux empêcher qu'on n'introduise des eaux de vie de France & d'Espagne sans payer les droits.

Acte pour recevoir, examiner & régler les comptes publics du Royaume.

Acte pour prolonger le temps auquel on doit prêter le serment d'abjuration, pour réhabiliter & dédommager ceux qui ne l'ont pas prêté dans le temps fixé, & qui le prêteront dans le temps qui sera marqué. & pour la plus grande sûreté de la Personne de Sa Majesté, & de la succession de la Couronne dans la Ligne Protestante, comme aussi pour éteindre les espérances du prétendu Prince de Galles & de tous autres prétendans, & Adhérens soit ouverts soit cachés.

Acte pour punir les Officiers & les Soldats qui se mutineront, deserteront ou quitteront le service de Sa Majesté en Angleterre ou en Irlande, pour punir les fausses montres & pour mieux payer dans leurs quartiers en Angleterre.

Acte pour lever les milices de ce Royaume pendant l'année 1703, quoique le mois de paye ci-devant avancé n'ait pas été remboursé.

Acte pour faire revivre & continuer des Actes ci devant faits pour nommer des Commissaires pour recevoir, examiner & terminer les dettes dues à l'Armée, à la marine, pour les transports, & aussi le compte des prises faites durant la dernière guerre.

Acte pour obliger Edouard Whitaker, de rendre compte des sommes des deniers publics qu'il a reçus.

La Reine donna aussi son consentement à trente cinq Actes particuliers, & ensuite elle parla ainsi aux deux Chambres assemblées.

## MILORDS &amp; MESSIEURS.

JE vous remercie de tout mon cœur d'avoir si promptement expédié les affaires publiques pendant cette Séance, qui est un avantage fort important en tout tems, & dont j'espère que nous sentirons les effets cette année, par la diligence de nos préparatifs.

Je me sens obligée de vous remercier en particulier, Messieurs de la Chambre des Communes, des grands subides par lesquels vous me mettez en état de continuer la guerre: J'aurai soin qu'ils soient entièrement appliqués aux usages auxquels vous les avez destinés, & au plus grand avantage du bien public. Vous avez témoigné avoir une grande confiance en moi, en me donnant contre la coutume un si grand pouvoir, comme vous avez fait dans la cause d'appropriation. Je ne laisserai échapper aucune occasion de m'en servir pour l'honneur & pour le véritable intérêt de la Nation.

Il faut aussi que je vous fasse connoître; que la promptitude que vous avez témoignée, en établissant le revenu du Prince m'est une obligation fort sensible.

MI-

## MILORDS &amp; MESSIEURS.

Je souhaite & j'attends de vous, que vous travaillerez dans vos Provinces, à continuer & à conserver la tranquillité & la satisfaction de tous mes sujets: J'espère que ceux d'entre eux qui ont le malheur de se separer de l'Eglise Anglicane trouveront leur sûreté, & leur satisfaction dans l'Acte de tolerance, que j'ai fermement résolu de maintenir. Et que tous ceux qui jouissent du bonheur & de l'avantage d'être de notre Eglise, considèreront que j'y ai été élevée, & que j'ay bien voulu m'exposer à de grands dangers pour sa conservation: De sorte qu'ils peuvent s'affurer que je prendrai toujours un soin très particulier d'encourager & de maintenir cette Eglise, ainsi qu'elle est établie par les Loix & chacun de ses Membres jusqu'au moindre d'entre eux dans ses justes droits & privileges: Et dans toutes les occasions, où il s'agira de conférer des dignités Ecclesiastiques, j'auray de véritables égards pour ceux qui se sont distingués & remarquer par leur piété, par leur erudition & par leur zèle constant pour l'Eglise, afin que par ce moyen là & les autres qu'on trouvera propres, je la puisse laisser sûrement établie à la Posterité. Je crois qu'il auroit été du service public, de faire de nouvelles Loix, pour reprimer

V 4

la

la grande licence qu'on se donne de publier & disperser des Ecrits & des Libelles scandaleux : Mais j'espere que vous ferez tous votre devoir , dans vos differentes charges & emplois , pour empêcher & punir de semblables pratiques , autant que les Loix déjà faites pour cela , le pourront permettre.

Je vous recommande sur tout , la paix & l'union entre nous mêmes , comme le moyen le plus efficace qu'on puisse trouver , pour décourager & déconcerter les desseins de nos ennemis.

Je ne veux pas finir ce discours , sans vous faire sçavoir , que j'ai donné ordre que ma part & portion de toutes les prises qui ont été ou qui seront faites pendant cette guerre , soient entierement appliquées au service du Public : Et j'espere que mon propre revenu se trouvera suffisant pour que je puisse , ainsi que je le souhaite , contribuer encore davantage au soulagement de mon Peuple.

Ce Discours fini Monsieur le Grand Chancelier prorogea , selon la coutume , le Parlement jusques au troisieme de May prochain.

II. Toute l'Angleterre admire le desinteressement que la Reine fait paroître , & sa liberalité pour le soutien de la cause commune. Mais ce n'est pas seulement Sa Majesté qui sacrifie

une

une partie de ses revenus & de ses Droits pour mieux pousser la Guerre contre l'Ennemi de la Nation , le Prince son Epoux en fait de même de son côté , Son Altesse Royale ayant déclaré qu'elle vouloit que ce qui lui appartient comme Grand Amiral de toutes les prises qui ont été faites , & qui se feront pendant la guerre , soit appliquée au service du public.

III. Le Duc de Marlborough partit de Londres le 14. Mars pour aller s'embarquer à Margate , afin de passer en Hollande sous l'escorte d'une Escadre de Vaisseaux de Guerre commandée par le Contr'Amiral Beaumont. Monsieur Davenant , Envoyé de la Reine vers la Diète de Ratisbonne , s'est servi de l'occasion de ce convoy pour passer en Hollande de même que les Envoyés des Electeurs Palatin & de Hanover. Tous les Officiers dont les Regimens sont en Flandres , & qui avoient eu la permission de venir en Angleterre , partirent aussi par le même convoi , & beaucoup de recrues tant de Cavalerie que d'Infanterie , qu'on avoit embarqué sur la Tamise & à Harwich , se mirent pareillement en mer. Ces recrues seront suivies de quelques Regimens , & particulièrement

V. 5;

ment

ment de celui de Mylord Portmorre, & de celui du Lieutenant Général Churchill. La Reine a réitéré ses ordres pour presser l'équipement de la Flotte, & l'on assure que cette Armée Navale sera prête au commencement du mois de Juin prochain. Ce sera le Chevalier Koock qui la commandera en chef, & il sera en particulier Amiral de l'Escadre du Pavillon rouge. S. M. lui a donné le Marquis de Camarthen pour Vice-Amiral, & le Capitaine Bines pour Contre-Amiral. Le Chevalier Showel est fait Amiral de l'Escadre du Pavillon blanc, le Capitaine Graidon Vice-Amiral, & le Capitaine Diks Contre-Amiral. Le Colonel Churchill est aussi fait Amiral de l'Escadre qui porte le Pavillon bleu; & il aura sous lui le Capitaine Leake & le Capitaine Beaumont, le premier en qualité de Vice-Amiral, & l'autre de Contre-Amiral. Le Vice-Amiral Graidon partit le 11. Mars de Spithead avec plusieurs vaisseaux de Guerre & une nombreuse Flotte de navires marchands qui vont aux Indes Occidentales, mais son ordre n'est que de les accompagner jusqu'à une certaine hauteur en Mer & de revenir ensuite en

An-

Angleterre, Sa Majesté ayant jugé à propos de retenir ce Vice-Amiral pour servir dans la Grande Flotte, & d'envoyer une Commission au Capitaine Weston pour commander, à la Place du feu Amiral Bembow, l'Escadre que Sa Majesté a aux Indes Occidentales. D'autre côté le Chevalier Showel se prepare, dit-on, à partir dans le mois prochain pour la Méditerranée avec l'Escadre qu'il commande.

III. Toute la Maison de la Reine a été habillée de deuil, & on commence à quitter le deuil qu'on avoit pris pour la mort du feu Roi Guillaume III. de glorieuse Mémoire.

IV. Sa Majesté a créé deux nouveaux Ducs qui sont le Marquis de Normanby & le Comte de Rulland, le premier sous le Titre de Duc de Buckingham & de Normanby, & l'autre sous le Titre de Marquis de Granby & Duc de Rulland. Sa Majesté a pareillement fait une création de cinq nouveaux Pairs du Royaume, sçavoir Messieurs Jean Granville, Henage Finch, Jean Leveson Gower, François Seymour Conway, & Jean Harvey. Le premier prendra le titre de Baron Granville de Potheridge, le second celui de Baron de Garnsey, le

V 6

troi-

troisième celui de Baron Gower de Stittenham, le 4. celui de Baron Conway de Regley, & le cinquième celui de Baron Harvey d'Ickworth. On dit que les Lords Garnsey & Conway seront faits Conseillers du Conseil privé, & que Sa Majesté fera aussi une Creation de nobles pour le Royaume d'Ecosse de même que pour celui d'Irlande. Les Comtes de Warington & de Bridgwater ont été faits Gentils-hommes de la Chambre de son Altesse Royale. Le Duc de Northumberland a été fait Lieutenant General, & le Comte d'Arran Capitaine de la troisième Compagnie des Gardes du Corps. Voila pour ce qui regarde les charges & les Dignités.

V. L'affaire du Cartel avec les François pour la mer n'est point avancée. On ne sçait même s'il en sera fait un, & l'on a sceu de France que les Prisonniers Anglois y sont fort mal-traités. Que même on a arrêté à Bayonne des Marchands Anglois, qui avoient permission de se retirer d'Espagne, & dont quelques-uns sont morts par les mauvais traitemens qu'ils ont receus en prison, & que l'on a fait pendre trois Protestans François, qui ont été pris sur un Vaisseau Anglois,

glois, quoi qu'il fussent naturalisez. Ce procéde si contraire à ce qui a été pratiqué ci-devant en Angleterre à l'égard des Prisonniers François, a obligé la Reine à changer de conduite, & a usé envers eux de quelque rigueur, afin que la consideration de ce qui se peut faire pour represaille portât le Conseil de France à traiter humainement les prisonniers qui sont en son pouvoir. Pour cet effet Sa Majesté a fait transférer à Londres les prisonniers qui étoient à Oxford, & les a fait renfermer dans les prisons de Gattehouse. Ils furent amenez à Londres le Mercredi 4. de ce mois par deux Compagnies de Dragons qui les gardoient, & dont l'escorte leur fut très-utile, car autrement ils auroient couru risque d'essuyer la fureur de la Populace, qui dans la passion où elle étoit vouloit se jeter sur eux. On dit qu'ils ont écrit au Duc d'Ormond pour se plaindre du mauvais traitement qu'ils ont reçu, mais qu'ils l'ont fait en des termes si offensans, que ce Seigneur en a été ému, & a déclaré qu'il ne vouloit plus jamais se mêler de demander aucune grâce pour eux.

VI. On apprend d'Edimbourg en  
V. 77                      Ecosse.

Ecosse que le Comte de Scafieldt haut Commissaire de S. M. , y a ajourné l'assemblée du Clergé Presbiterien, sur quoi lad. assemblée protesta, soutenant que c'est un Droit qui lui appartient de s'ajourner elle même; elle déclara de plus qu'aucun pouvoir civil n'avoit autorité sur elle dans les affaires Ecclesiastiques, resolution qui avec raison a été trouvée violente & insoutenable. Cependant l'assemblée se separa, se contentant de faire enregistrer sa Protestation. On assure que la raison qui a porté la Reine à renvoyer cette assemblée à une autre fois, vient de ce qu'elle vouloit traiter d'affaires qui ne la concernoient pas. On croit que le Parlement d'Ecosse à du s'assembler le 13. de ce Mois. Je suis Monsieur &c.

## L E T T R E V I.

*Affaires d'Espagne, & des Pais-bas.*

*Madrid.*

MONSIEUR.

I. **L**E Cardinal Porto Carrero, après avoir résisté pendant quel-

quelque tems aux sollicitations du Roi & de la Reine, & même aux instances du Roi de France pour l'obliger à rentrer dans le Conseil du Cabinet, & à se reconcilier avec le Cardinal d'Estrées, s'y est enfin rendu, & ces deux Prelats expedient ensemble les affaires de la Monarchie avec le Secrétaire des dépêches Univerfelles. Tous ceux qui sont affectionnés à la France regardent cela comme un grand bien, & ils ont raison, car pour peu que le mécontentement du Cardinal Porto Carrero eût duré, il étoit à craindre qu'il ne causât du trouble dans le Royaume. On remarque même que malgré la complaisance du Cardinal en cette rencontre, la plupart des Espagnols suportent avec impatience le Gouvernement d'un étranger. Ce qu'il y a d'étonnant c'est que la Princesse des Ursins, quoi que Françoise, n'a pû s'accommoder non plus que les Espagnols avec le nouveau Ministre. Elle a été des premières à s'en plaindre, & les choses en étoient venues si avant qu'elle avoit eu la permission de se retirer, mais on assure que depuis tout a été raccommodé, & qu'elle continuera à faire auprès de la Reine l'Office de Camarera Major. Les

Les levées de Troupes se font avec plus de succes que ci-devant, & même il y a apparence qu'elles pourront être achevées au Mois de May. On compte qu'alors S. M. aura plus de vingt mille hommes sur pied en Espagne, sans y comprendre les Milices. De ces vingt mille hommes il y en a cinq mille destinés pour la garde de Cadix & des autres places qui en dependent. Cinq autres mille seront distribués en garnison dans les autres Places Maritimes, & les dix mille restants marcheront en Campagne. On dit que le Roi lui-même se mettra à leur tête, & qu'il formera un Camp dans l'Andalousie sur la fin du Mois de May. On continuë aussi à fortifier les Côtes avec beaucoup d'empressement, de crainte d'une nouvelle descente de la part des Anglois & des Hollandois, mais comme tout cela se fait aux dépens du retour des Galions, ou pour mieux dire des intéressés en ce retour, il y a un grand nombre de Mécontents. Vous n'avez pas oublié ce que je vous dis le Mois passé, du dessein ou étoit le Roi de prendre sept millions d'écus sur cet argent, & des remontrances qui lui avoient été faites là-dessus, tant de la part des principaux

inté-

intéressés que de celle du Conseil des Indes & de la Chambre de Seville. Ces Remontrances ont été depuis reiterées avec beaucoup d'instance, mais cela n'a pas empêché que le Roi n'ait déclaré qu'il retiendroit six cent mille écus pour son droit d'indult. Deux millions d'écus par forme de représaillle sur les Negociants Anglois & Hollandois, & deux autres millions par maniere d'emprunt pour être employés à lever & payer les nouvelles Troupes, avec assurance aux intéressés de leur rembourser un jour cet argent avec les intérêts sur le pied de huit pour cent. Aussi-tôt que le Duc de Medina Cœli eut été informé de cette Resolution, il donna par écrit sa demission de President du Conseil des Indes, afin de n'avoir pas le chagrin qu'une affaire si onereuse au commerce passât sous son administration. Les Députez de la Chambre de Seville firent aussi de nouveau leurs representations, & semblablement les Députez du Commerce qui étoient venus avec la Flotte, mais tout cela ne fut point écouté. La Cour a envoyé ordre à Segovie à D. Jean de la Ree de remettre promptement au Cardinal Porto Carreiro tout l'argent venu sur la

la Flotte, afin qu'il en disposât selon que la conjoncture le requiert. On ne doute point que cet expedient n'abrège en peu de tems toutes les disputes, & ne coupe cours aux instances des interefés. Cependant la Chambre de Seville pretend aussi un rembourfement de trois millions, pour des avances faites pour le service de la Couronne, tant sous le regne du feu Roi, qu'au commencement du regne de celui-ci. Or si cette somme est encore deduite sur le total, le reste sera bien petit.

Monsieur Zandedari Nonce extraordinaire du Pape, arriva à Madrid le 2. Mars dernier, & fut loger chez Monsieur Aquaviva Nonce ordinaire. Ce dernier depêcha le Vendredi suivant un Courier à Naples avec les depêches de la Mercede de Grand d'Espagne que le Roi a conferée au Duc d'Atri son frere. Le Roi a fait une chute de Cheval dont il a été legere-ment blessé, & la Reine a eu quelques accès de fievre, mais ni l'un ni l'autre de ces accidents, n'ont eu jusqu'ici aucune suite fâcheuse.

Le Mercredi 7. Mars les Conseillers de Castille remirent chacun entre les mains du Roi leurs conclusions cachetées sur l'affaire de l'Amirauté. La

senten-

sentence n'a point encore été rendue publique, mais on assure qu'il est dechargé du crime de trahison, & qu'il est seulement condamné pour desobeissance à un bannissement perpetuel du Royaume, & à la privation de tous ses biens, comme aussi de tous les honneurs, postes, Mercedes, & titres que les Rois predeceffeurs de sa Majesté pourroient lui avoir conferés. Le Roi a nommé le Duc d'Albe pour son Ambassadeur en France, & a fait General de la Cavalerie en Catalogne le fils du Comte de Palma. Ce Seigneur n'a, dit-on, que vingt ans, mais il est petit neveu du Cardinal Porto Carreiro. Le Duc de Lenti avoit autrefois perdu ses biens pour s'être jeté dans le Parti de France, & n'en avoit eu pour toute recompense que le Cordon bleu, mais il vient d'en recevoir une plus réelle, le Roi lui ayant envoyé à Rome l'investiture du Marquisat del Vasto. Qui auroit jamais cru lors que le Duc de Lenti fit cette démarche qu'il en seroit un jour recompensé par un Roi d'Espagne.

*Lisbonne.*

II. La Flotte du Bresil que l'on attendoit

rendoit depuis quelque tems avec impatience & avec inquietude, arriva heureusement à Lisbonne au mois de Février dernier composée de quatre vingt six vaisseaux richement chargés. Un de ses vaisseaux chargé seulement de sept ou huit cent Caisses de sucre roucha sur un Banc en entrant dans la Rade & perit, mais une partie de l'Equipage fut sauvé avec beaucoup d'or qu'il avoit aussi à bord. Cette Flotte apporte entr'autres choses quarante mille Caisses de Sucre, trente mille Rouleaux de Tabac, quatre vingt Arobes d'or, ce qui fait environ deux millions pour le compte des particuliers, outre dix sept & demi Arobes d'or qui reviennent au Roi pour le droit d'enregistrement. On compte qu'il n'étoit jamais venu de plus riche flotte du Bresil, & que le total se monte à plus de douze millions de Crusades. Cependant on espere que les Flottes qui viendront désormais de ce pais-là apporteront encore de plus grandes richesses, parce que l'on vient de découvrir une nouvelle Mine d'or entre Rio Janeiro & la Baye de tous les Saints.

S'il en faut croire la voix publique on est à la veille de voir un grand changement

gement en Portugal, par l'accession de sa Majesté Portugaise dans l'alliance de l'Empereur, de la Reine d'Angleterre, des Etats Generaux des Provinces-Unies, & des autres Princes ligués pour la cause commune. Tout le peuple en marque une grande joye, & quoi que cette nouvelle ait déjà été dite plusieurs fois sans fondement, il semble de la maniere dont on en parle aujourd'hui, que l'on peut y ajouter foi. Toutes fois il est bon d'en attendre la conclusion avant que d'y faire un fonds afferé.

*La Haye.*

III. Le Duc de Malborough étant arrivé ici d'Angleterre s'est trouvé au Grand Conseil de Guerre, qui y étoit assemblé pour delibérer sur les opérations de la Campagne, & où l'on assure que le siege de Bonn a été résolu. Ensuite ce Seigneur a été en Flandres & en Brabant pour y faire la revue des Troupes Angloises. Maintenant les Troupes sont en mouvement, & tout se dispose pour quelque expedition. Monsieur le Baron d'Opdam, commandera sur le Rhyn, & Monsieur d'Owerkerke du côté de la

la Flandres & du Braband. Le Traité avec le Duc de Holstein est conclu, & ses Troupes sont attendues incessamment. Celui qui a été proposé pour un Carrel avec les François, n'est encore ni fait ni commencé. On croit pourtant qu'il se fera dans peu, & que les Conférences se tiendront dans le Bourg de Hoogstraaten entre Breda & Anvers. Mylord Cutz y assistera de la part de la Reine de la Grande Bretagne, & Monsieur le Resident Hulst de la part de Leurs Hautes Puissances. Monsieur de Lillienroot, Ambassadeur de Suede, se dispose à s'en retourner à Stockolm pour y prendre place dans le Conseil d'Etat du Roi, & Monsieur Palmquist est arrivé pour resider ici en sa place en qualité d'Envoyé extraordinaire. Je suis, Monsieur, votre, &c.

F I N.

T A-

## T A B L E

D E S

## M A T I E R E S.

<i>Affaires d'Italie.</i>	341
<i>Affaires du Nord.</i>	365
<i>Affaires d'Allemagne.</i>	376
<i>Affaires de France.</i>	421
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	435
<i>Affaires d'Espagne, des Pays-bas, &amp; de Hollande.</i>	448

F I N.

LETTERS

HISTORICAL

... ..  
... ..  
... ..

EUROPE

... ..  
... ..  
... ..  
... ..



A LA HAYA  
CIVIL ADJUTANT GENERAL

... ..  
... ..  
... ..